This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GUSTAVE RUDLER
COLLECTION

Rudler H. 21

DE
LA FORCE
DU GOUVERNEMENT ACTUEL
DE LA FRANCE
ET
DE LA NÉCESSITÉ
DE S'Y RALLIER.

PAR

BENJAMIN CONSTANT.

1796.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY OF
21 MAR 1960
OXFORD
LIBRARY

LE moment actuel eſt l'un des plus importans de la Révolution. L'ordre & la liberté ſont d'un côté, l'Anarchie & le deſpotiſme, de l'autre. Peu d'inſtans ſont encore donnés pour ſe prononcer; il faut ſe hâter de dépoſer les ſouvenirs & les haines, ou demain ces haines ſeront remplacées par d'inutiles regrets, ces ſouvenirs par d'amers remords.

J'ai recueilli, ſur la néceſſité de ſe rallier au Gouvernement, quelques idées qui m'ont ſemblé utiles, & ſur ſes premiers pas dans la carrière conſtitutionnelle, quelques réflexions qui m'ont paru raſſurantes.

On trouvera, peut-être, des expreſſions ſévères ſur des hommes qui méritent l'eſtime; plus leurs intentions ſont pures & leurs caractères eſtimables, plus leurs erreurs peuvent être funeſtes.

Il faut que ces hommes ſe rapprochent du Gouvernement, & non le Gouvernement de

ces hommes. Lorsqu'ils entrent dans son sens, ils y portent l'honnêteté & la modération : mais lorsqu'ils le font entrer dans le leur, ils lui donnent de la vacillation & de la faiblesse.

L'esprit de parti gagne seul à juger des institutions par les personnes, des opérations par les agens, & à dévancer les mesures par un blâme, qui souvent ne devient juste que parce qu'il fut prématuré.

Un défaut qui caractérise presque tous ceux qui ont joué un rôle dans la Révolution, & surtout les vaincus après leur défaite, c'est de vouloir toujours ramener les choses au lieu de les suivre. Ils regardent leur triomphe comme le but général, & croyent que le but ne peut s'atteindre, dès qu'on les a dépassés.

N'étant attaché à aucun parti par aucun intérêt, inconnu même à la plupart des individus, nul motif personnel n'a pu diriger mes jugemens. Je desire ardemment voir se terminer la Révolution, parce qu'elle ne saurait désormais être que funeste à la liberté; & c'est une de mes raisons pour désirer ardemment

auſſi l'affermiſſement de la République, à laquelle, d'ailleurs, me ſemble attaché tout ce qu'il y a de noble & de grand dans les deſtinées humaines.

Il a été loin de ma penſée d'écrire contre aucun genre de gouvernement, d'inviter aucun état monarchique à renoncer à la Royauté, aucune Ariſtocratie à adopter des formes démocratiques : mais j'ai cru du devoir rigoureux de tout ami de l'humanité, d'exhorter une nation qui ſe gouverne par ſes repréſentans, à reſter fidèle au gouvernement repréſentatif.

L'expérience des Révolutions, l'amour de l'ordre & de la paix nous commandent de reſpecter ou de ménager les inſtitutions de tous les peuples : mais tous les ſentimens réunis exigent de nous le même reſpect, les mêmes ménagemens pour les Inſtitutions Républicaines.

DE LA FORCE
DU GOUVERNEMENT ACTUEL
DE LA FRANCE
ET
DE LA NECESSITE
DE S'Y RALLIER.

CHAPITRE I.

Des hommes qui ont attaqué la Convention.

IL y a, dans toutes les Sociétés, une classe d'hommes scrupuleux, vétilleurs & mécontens, qui ont des talens, de l'honnêteté, une mémoire implacable, & une vanité sans bornes. Ces hommes ne sont pas dangereux aux gouvernemens, mais ils leurs sont importuns. Ils ne les attaquent pas, mais ils les chica-

nent, les harcelent, les fatiguent. Mettant un prix égal à toutes leurs idées, ils reviennent à la charge, avec une égale insistance, sur les questions les plus grandes & sur les plus petits griefs. L'Importance qu'ils attachent aux choses ne naît pas des choses en elles-mêmes, elle naît d'eux : une opinion leur parait consacrée lorsqu'ils ont pris sa défense, & comme ils ne voient le salut de l'Etat que dans leur considération individuelle, ils se font un devoir d'une persévérance qui, souvent appliquée à des objets, soit minutieux, soit irréparables, a le désavantage, alternativement, d'user leur influence, ou de la rendre fâcheuse, d'aigrir les hommes en place, ou de les accoutumer au blâme, & finit même par réunir ce double inconvénient.

Ces hommes, cependant, sont utiles dans un gouvernement vieux & abusif. Ils le tiennent dans une sorte d'inquiétude salutaire, qui empêche l'excès des abus, en en troublant la jouissance. D'ailleurs, leurs forces sont proportionnées à leur objet. Ils modérent l'action irréguliére de ressorts usés, en lui opposant de faibles obstacles.

Ils sont, au contraire, non-seulement inu-

tiles, mais eſſentiellement dangereux, dans les révolutions, & dans les gouvernemens naiſſans. Ils ne peuvent rien contre une impulſion irréſiſtible, & néanmoins, par les entraves qu'ils eſſayent d'y mettre, ils font croire au beſoin d'une vélocité additionnelle. L'inquiétude qu'ils inſpirent, ſe joignant aux paſſions violentes créées par des dangers & des efforts extraordinaires, devient aiſément de la fureur. Leurs chicanes, qui ne troublaient en rien la ſécurité d'un gouvernement établi, prennent, par une ſuite naturelle de la défiance inſéparable des hommes & des inſtitutions nouvelles, l'apparence de complots : les gouvernans confondent des évolutions avec des attaques, des fleurets avec des poignards, & ceux qui ne veulent que briller avec ceux qui ont deſſein de nuire.

Laiſſer parler eſt ce que les hommes en place apprennent le plus difficilement, & ce qu'il leur eſt pourtant le plus néceſſaire de ſavoir. Or un bourdonnement continuel d'aigreur, d'inſinuations, & d'amertume, met l'obſtacle le plus invincible à l'acquiſition de cette ſcience.

Les hommes dont je parle ſont impatien-

tans ſurtout, par une ſorte de raiſonnement, exact en apparence & faux dans le fait, à l'aide duquel ils méconnoiſſent toujours les conſéquences de tout ce qu'ils font: ils ont meſuré mathémathiquement l'éloignement ou il faut être d'un magaſin à poudre pour ne pas le faire ſauter: ils vont, ſans beſoin, ſans utilité, pour le ſeul honneur de leur théorie, ſe placer avec des matiéres inflammables préciſément ſur la ligne qu'ils ont tracée: le feu prend aux poudres, vous êtes renverſé, bleſſé; mais ils vous prouvent avec toute la logique du monde que le magazin n'eut pas dû ſauter. Eh! meſurez moins & éloignez-vous; il nous importe peu d'admirer vos calculs & beaucoup de prévenir l'exploſion.

Ces hommes ont encore le ſingulier malheur de n'appercevoir aucun des changemens apportés par les évènemens mêmes dont ils ſe plaignent, dans les opinions, dans les intérêts, dans les choſes & dans les perſonnes. Ils ne voient pas que les Révolutions font diſparaître les nuances, qu'un torrent nivele tout. Ce ſont d'anciens ſoldats, qui, ayant fait dans un pays une guerre de poſtes,

veulent continuer cette guerre & reprendre ces poſtes, après que le terrein a été bouleverſé par un tremblement de terre.

Ces hommes ont joué un petit rôle & fait un grand mal dans la derniere époque de la Révolution. Ils y ſont arrivés avec toutes ces petites fineſſes, toutes ces gentilleſſes de perſiflage, tout ce cliquetis de plaiſanteries & d'alluſions, toutes ces graces de bel eſprit qui avaient fait leur ſuccès dans l'ancien régime, & ils ont voulu lutter, avec de pareilles armes, contre des hommes nouveaux, violens, énergiques, qui avaient appris à braver plus que le danger, & dont le caractère avait été formé par la plus terrible éducation révolutionnaire.

Plus d'une fois, une inſinuation amère a retardé le rapport d'un mauvais Décret, une alluſion bleſſante a provoqué une meſure injuſte, un imprudent ſouvenir a rendu des hommes déjà répentans implacables ſur leurs fautes, car le déſeſpoir des coupables eſt bien différent des remords.

Ces hommes ont offert, depuis le premier Prairéal juſqu'au treize Vendémiaire, un

ſpectacle vraiment unique, & auquel on ne peut croire, lorſqu'on n'en a pas été témoin.

Ceux qui, à cette époque, ſe trouvaient revêtus de tous les pouvoirs, honteux d'avoir longtems ſupporté la plus exécrable tyrannie, gardaient la puiſſance preſque malgré eux & comme une ſauvegarde, & cherchaient, par tous les moyens, par toutes les déclarations, par toutes les démonſtrations imaginables, à obtenir l'indulgence d'une nation écraſée, découragée, désarmée, ſans union, ſans force, qui, ſix mois auparavant, auroit rendu graces au Deſpotiſme, ſi, en rivant ſes chaines, il eut renverſé les échaffauds.

Que firent ces hommes, qui, au nom de cette nation, s'étaient proclamés les organes de l'opinion publique? Ils ſe déclarèrent inéxorables dans leur faibleſſe, implacables dans leur impuiſsance, & refuſèrent obſtinément d'accorder un pardon, qui ſeul pouvait ſauver leur patrie, à ceux qu'ils aiſſaient maître de ſa deſtinée, & qu'ils forçaient ainſi à s'emparer par la violence de l'impunité qu'ils auraient conſenti à mériter.

Ils reprochaient avec amertume au gou-

vernement d'avoir fait le mal, & ils ne voulaient pas lui savoir gré de faire le bien. Ils exigeaient à grands cris des réparations, sans promettre, ou plutôt en refusant d'avance toute indulgence. Ils accusaient les hommes en place de la férocité des démons, & ils les provoquaient comme s'ils leur eussent connu la patience des anges. Ils s'appliquaient à confondre les innocens avec les coupables, les faibles avec les criminels. Les cachots, la proscription, tout ce qui avait évidemment empêché près de la moitié de la convention de prendre une part même passive à la tyrannie, le zèle, que, depuis sa délivrance, elle mettait à repousser de son sein, avec une précipitation quelque fois irrégulière, ceux de ses membres qui étaient inculpés, ne désarmaient en rien la sévérité de ses Censeurs. On aurait dit que c'était pour eux un triomphe de démontrer, que parmi 750 hommes, qui disposaient de leurs fortunes & de leurs vies, il ne se trouvait pas un homme honnête. Ils s'efforçaient de changer les regrets en effroi, les remords en fureur, & ils s'étonnaient en fuite de ce

que cette fureur et cet effroi ne menaient pas toujours à des meſures ſages & douces.

Depuis le premier Praireal, la majorité de la Convention, à laquelle on peut aujourd'hui rendre juſtice, ſans paraître ſuſpect, car elle a ceſſé d'être, & perſonne, graces au Ciel, n'a hérité de ſa trop vaſte puiſſance, la majorité, dis-je, de la Convention, éclairée par de longues calamités, avait évidemment des intentions pures. Les tentatives féroces des Terroriſtes lui avaient inſpiré une telle horreur, & le ſentiment de ſes torts une telle modération que ſix mois d'outrages & une victoire n'ont heureuſement pu ni lui faire oublier l'une, ni la faire dévier de l'autre, tant elle était courbée ſous le poids des ſouvenirs. L'accueil qu'elle fit à toutes les idées ſaines que contenait le projet de la Commiſſion des onze, l'enthouſiaſme avec lequel elle applaudit à des vérités qui toutes étaient pour elle des reproches plus ou moins directs, ſon empreſſement à limiter ſa propre puiſſance, ne laiſſent aucun doute à cet égard. On m'objectera que ces intentions que je loue, que cette modération que j'admire, étaient le fruit tardif de

deux horribles années & de faibleſſes inexpiables, pour ne rien dire de plus; cela peut-être : mais ne fallait-il pas l'encourager dans cette converſion ineſpérée? Ne fallait-il pas profiter de la raiſon qu'elle avait acquiſe, pour recevoir d'elle une conſtitution ſtable dont la France avait un ſi grand beſoin? De ce que des hommes puiſſans ont été long-tems faibles ou même coupables, en réſulte-il, lorſqu'ils ont en main le ſort de l'empire, qu'il faille les placer ſans ceſſe entre leurs intentions & leur vanité, leur intérêt & leur devoir?

C'eſt en louant les hommes qu'on les pouſſe vers le bien; c'eſt en ſe montrant perſuadé qu'ils ne peuvent ſe refuſer aux actions honnêtes, qu'on les force à ces actions. Le Ciel a donné au crime même une ſorte de pudeur, qui n'oſe pas démentir les vertus qu'on lui attribue & qui lui ſert de conſcience. Lorſqu'il eſt puiſſant, loin de le démaſquer, il faut lui prêter un maſque : en déguiſant ſa laideur, on la diminue, parce qu'elle n'eſt ſouvent que le fruit de l'idée qu'il en a conçue, & ainſi réagit ſur elle-même. J'ai vu plus d'une fois la généroſité,

l'humanité, toutes les vertus, en un mot, qui tiennent à la grandeur, & prêtent à l'oſtentation, naître d'un éloge dans des cœurs déjà corrompus; ils n'oſaient pas repouſſer l'éloge, & en le recevant ils ſe ſentaient engagés.

Quel était donc le but des meneurs de l'opinion, lorſqu'ils ſemblaient prendre à tâche de prouver à l'aſſemblée qu'elle ne pouvait rien réparer, qu'il n'exiſtait pour elle, dans le bien, aucune ſécurité, que ſon intérêt était le mal, que dans le mal était ſon azyle?

Quel était ce délire inexplicable, qui les entraînait à répéter de toutes manières aux Conventionnels, que, dès qu'ils auraient dépoſé leur puiſſance, on s'occuperait de leur châtiment, & qui les faiſait s'étonner enſuite de ce qu'ils tardaient à dépoſer leur puiſſance? Ils leur démontraient, avec l'évidence la plus déſaſtreuſe, que le pouvoir ſeul était leur égide, puis ils leur faiſaient un crime de vouloir garder ce pouvoir!

Ils craignaient, diſaient-ils, le rétabliſſement de la terreur. Il fallait donc convaincre la Convention que la terreur eut, même

me pour elle, été dangereuſe; ils travaillaient, au contraire à lui perſuader que la terreur lui était néceſſaire.

Souvent, en contemplant cette étrange frénéſie, je me ſuis demandé ſi le but de ces hommes était de ſacrifier les triſtes reſtes d'une génération déjà décimée par Robespierre.

Souvent, en écoutant ces adreſſes outrageantes, prononcées à la barre d'une aſſemblée ardente & tumultueuſe, je me ſuis demandé ſi l'ombre des Décemvirs pouſſait les Orateurs à leur inſçu contre une Convention irritable, pour obtenir, du choc de tant de paſſions froiſſées, une vengeance digne de leurs manes.

Non, ce n'était pas dans un but atroce que ces inſenſés mettaient ainſi leur infortunée patrie en danger. La vanité les égarait, le deſir puérile de faire effet, le chétif triomphe de prononcer en public des phraſes, qui avaient ceſſé d'être courageuſes, dès qu'on avait pu les répéter.

Tant & de ſi miſérables cauſes décident des révolutions des empires & des deſtinées de l'humanité! Si la convention n'avait pas été plus éclairée que ces hommes ſur leur

propre faibleſſe, ſi elle eût pu les croire auſſi redoutables qu'ils oſaient ſe flatter de l'être, nul doute que la terreur, qu'ils provoquaient, avec une ſi opiniâtre imprudence, n'eut enſanglanté de nouveau le ſol dévaſté de cette malheureuſe contrée! Et certes, ce n'eſt pas un petit mérite à cette aſſemblée d'avoir marché vers la liberté, quand on la repouſſait vers la route de la tyrannie, d'avoir reſpecté les barrières qu'elle s'était poſées, lorſqu'on élevait ſur ces barrières des batteries pour la foudroyer, & d'avoir ſu reſter conſtitutionnelle & modérée, lorſqu'on la forçait de redevenir révolutionnaire & toute puiſſante.

CHAPITRE II.

De la force que les circonſtances actuelles donnent au Gouvernement.

CES déplorables erreurs, qui ſont encore trop près de nous pour n'exciter que l'étonnement, venaient ſurtout de ce que la force du Gouvernement était méconnue : on prenait le répentir pour de la faibleſſe, & le deſir de reparer pour l'impoſſibilité de nuire.

Cette mépriſe a été générale depuis la chûte de Robeſpierre: à combien de dangers n'a-t-elle pas expoſé la France! L'expérience du 13 Vendémiaire paraît l'avoir diſſipée: mais que de fois depuis 6 années n'avons-nous pas vu l'expérience n'être de rien dans la conduite des hommes? La Révolution ſemble les avoir doués de la plus funeſte mémoire ſur ce qui eſt irréparable, & les avoir frappés d'un aveuglement non moins funeſte, ſur ce qui peut cauſer de nouveaux malheurs. Marchant vers l'avenir le dos tourné, ils ne con-

templent que le paſſé : leurs ſouvenirs ſont tous en reſſentimens, & ils ont de l'oubli toute l'imprévoyance.

Il eſt donc utile de prouver que le Gouvernement eſt fort par lui-même, qu'il ne peut jamais être attaqué avec avantage, que jamais la chance des agreſſeurs ne peut-être auſſi favorable qu'elle l'était en Vendémiaire, & que la Victoire de la Convention a été bien moins une ſuite des fautes des ſections, fautes que de nouveaux mécontens ſe flâtteraient d'éviter, qu'une conſéquence de l'état actuel & durable de la République.

Cette République a pour elle un premier avantage qu'on ne reconnaît point aſſez, c'eſt d'être ce qui eſt le plus établi. Une femme d'eſprit diſait, en éloge de la vie, n'eſt-ce donc rien que d'*être?* C'eſt pour les Gouvernemens ſur-tout que ce mot eſt vrai.

La moitié, pour le moins, des intérêts de la France eſt attachée, dès-à-préſent, à la République. Si les diſpoſitions des émigrés étaient plus connues, ſi les ſuites inévitables d'un bouleverſement royaliſte, qui ne pourrait manquer de faire triompher cette caſte, étaient mieux appréciées, on ver-

rait se rattacher encore, au Gouvernement qui en préserve, plus des sept huitiemes de l'autre moitié. Ainsi la République a pour elle d'*être*, plus les intérêts d'une foule d'hommes, & ceux-là formant, d'une grande nation, la partie la plus ardente, la plus enthousiaste.

Ceux qui veulent renverser la République sont étrangement la dupe des mots. Ils ont vu qu'une Révolution était une chose terrible & funeste, & ils en concluent que ce qu'ils appellent une contre-révolution serait un événement heureux. Ils ne sentent pas que cette contre-révolution ne serait elle-même qu'une nouvelle révolution.

Les intérêts qui enchaînent à la République sont d'un genre bien plus profond, bien plus intime, que ceux qui ralliaient à l'ancien régime. Les partisans de ce dernier, au commencement de ces orages, ne prévoyaient assurément pas tous les malheurs qu'ils ont éprouvés, & qui, en grande partie, ont été la suite de leur imprudente opposition. Ils ne défendaient guères qu'une portion de leur fortune, leurs préjugés & leur vanité. Que

de calamités, cependant, n'a pas entraîné cette lutte inégale!

Ceux qui ont lié leur sort à la République ont à défendre, au lieu de préjugés, ce qu'ils regardent comme des principes, au lieu d'intérêts personnels, ce qui est pour eux une religion, au lieu de vanité, un orgueil, si l'on veut, mais un orgueil plus profond, plus mâle, plus inhérent à leur nature, plus cher à leur cœur, car il est pour eux la réhabilitation de leur classe, le fruit d'une conquête, l'excuse de leur conduite, & le gage de leur sûreté. Ils ont à défendre leur fortune & de plus leur vie. Quelle ne serait pas la secousse d'un pareil renversement?

Or qu'on refuse d'acheter même la liberté, par des convulsions, l'anarchie & le massacre, je le conçois. Mais que dans le but bien moins ényvrant, de changer la forme d'un Gouvernement quelconque, l'on consente à des convulsions, au massacre, à l'anarchie, je ne le conçois pas.

Il y a sans doute des mécontens; mais on a tort de prendre tous les mécontens pour des ennemis. On croit trop que ceux qui trouvent quelque chose d'incommode dans

leur habitation ſont prêts à la renverſer. L'homme a l'humeur frondeuſe plus que deſtructive. Les intérêts de la plupart de ceux qui s'imaginent être mécontens, ſont liés, quelquefois ſans qu'ils le ſentent, au Gouvernement : dans l'inſtant du danger, l'inſtinct de cet intérêt ſe fait entendre, & lorſque la lutte s'engage, il entraine, non-ſeulement tous les hommes nuls, mais ceux mêmes qui murmurent, excepté préciſément la fraction qui attaque.

Cet avantage d'éxiſter, immenſe en tout tems, eſt bien augmenté par les circonſtances préſentes.

A meſure qu'un Gouvernement vieillit, la maſſe ſe neutraliſe. Il prend une exiſtence à part; ſes moyens ſe ſéparent des moyens communs, & par-là même déviennent bornés. Ses ennemis ont auſſi leurs moyens, & c'eſt à qui ſera le plus fort. Le peuple eſt au milieu, dans l'inſouciance, dans l'ignorance de la lutte, juſqu'au moment ou elle éclate. Il n'eſt averti que par l'exploſion, & à cette époque, le Gouvernement, obligé de lui tenir compte de ſon immobilité, ſe voit réduit

à l'état d'un parti qui combat corps à corps un parti contraire.

En France, c'eſt tout différent. Le Gouvernement ne s'eſt point encore ſéparé oſtenſiblement du peuple. La maſſe inerte, que ſon poids finit toujours par entrainer au fonds, agitée encore par la fermentation révolutionaire, bouillonne juſqu'à la ſurface. Le Gouvernement ſait qu'il a des ennemis, & il les connaît : le peuple ſait qu'il y a des partis qui veulent renverſer le ſyſtême qui exiſte. Le choc ſe prépare à peine, que déjà il eſt obligé de ſe prononcer : & il ne peut manquer de le faire, en faveur du parti, qui, à l'avantage excluſif d'avoir un but connu, réunit les troupes & les tréſors. Le peuple ſait ce que le Gouvernement veut maintenir. Il ne ſait pas ce que veulent réédifier des mécontens, qui ne lui propoſent que de détruire.

Si tous les Gouvernemens étaient ſûrs d'être menacés, (& celui de France, par la nature des choſes, aura long-tems encore cette certitude) & s'ils forçaient toujours le peuple à ſe déclarer avant l'attaque, aucune inſurrection ne réuſſirait.

Lors de l'affaire des ſections, tous ces avantages n'éxiſtaient pas. Il n'y avait pas de Gouvernement. Ceux qui avaient en main l'autorité convenaient eux-mêmes que leur puiſſance était proviſoire : il n'était pas queſtion de reſter dans un état ſtable, mais de marcher à un but. Or, lorſqu'il s'agit de marcher, le pouvoir perd une de ſes plus belles prérogatives, celle d'offrir excluſivement le repos. Il y avait un point de conteſtation, ſur lequel le peuple était, par ſes adminiſtrateurs mêmes, appellé à prononcer. Il pouvait ſe déclarer contre les gouvernans, ſans être contre le Gouvernement. Il pouvait ne voir que des hommes, non une conſtitution à renverſer. Il pouvait prendre ce que lui propoſaient les Sectionnaires pour un déplacement, non pour une révolution. Il n'avait point d'objet préſent à défendre ou à attaquer, mais un choix à faire pour l'avenir. On ne lui demandait pas une révolte, mais une déciſion. Il croyait préférer, & non détruire.

Rapprochez ces circonſtances de celles ou nous ſommes maintenant, & vous ſentirez quel déſavantage immenſe ceux qui vou-

draient conſpirer aujourd'hui, auraient, comparés aux hommes de Vendémiaire, vous avez vu pourtant le ſuccès de ſes derniers.

Obſervez d'ailleurs que les mécontens, diviſés d'opinions, ne ſe concertent pas, ne peuvent ſe concerter : qu'il y a parmi eux une faction, qui eſt l'ennemie la plus dangereuſe de toutes les autres : qu'au premier bruit d'une inſurrection, tous ceux qui ne ſeraient pas dans le ſecret, lors même qu'ils voudraient ſe rallier aux inſurgens, ne le pourraient pas, ignorant quelle faction s'inſurge : que celle-ci n'oſerait ſe prononcer dès l'origine, de peur d'aliéner cinq ou ſix de ſes rivales : & que, de la ſorte, la majorité des mécontens qui ſe ſeraient levés à la rumeur de l'attaque, ſe trouveraient dans l'armée du Gouvernement, faute de ſavoir où eſt le camp des ennemis, & de diſtinguer leur étendart.

Or il en ſerait de ces hommes, ralliés malgré eux à l'autorité, comme des jeunes gens de la réquiſition, qui entrent dans les rangs avec regret & qui combattent avec héroiſme.

Un ſecond avantage du Gouvernement

actuel, c'eſt d'être décidé à ſe ſoutenir. La plupart des gouvernemens ſont ſuicides: ils offrent de ſe modifier, ils héſitent, ils capitulent, et tout eſt perdu.

Celui de la France veut exiſter dans la forme qu'il a aujourd'hui. Les Individus, qui le compoſent, ſont attachés à leur ouvrage, par tous les intérêts réunis, & en donnant aux moyens conſtitutionnels & doux une juſte préférence, ils ne refuſeront jamais aucun moyen proportionné au danger.

On pourra leur en faire un crime. On pourra tourner contr'eux des principes abſtraits & dire qu'une conſéquence de la Souveraineté du Peuple, c'eſt qu'à moins que ſa volonté ne ſoit bien clairement exprimée, un Gouvernement n'a pas le droit de défendre ſon exiſtence. Les mêmes hommes, qui avec raiſon louent les gouvernemens étrangers de ce qu'ils s'oppoſent aux Révolutions, qui ſont toujours un grand mal, exigeraient volontiers de celui de la France qu'il favoriſat ſon bouleverſement, & que ſa ſeule occupation fut un recenſement perpétuel des voix, pour ou contre la République.

J'ai entendu faire aux hommes qui gouvernent le plaisant reproche de partialité, & comme ceux qui le leur faisaient, avaient l'adresse de confondre l'impartialité avec la justice, l'on ne découvrait pas, au premier coup d'œuil, l'absurdité de ce reprcche.

La Justice est un devoir dans les gouvernans, l'impartialité serait une folie & un crime. Pour faire marcher une institution, il faut qu'un homme soit partial pour l'institution. Il ne faut pas que, pyrrhonien politique, il aille recueillir les doutes, peser les probabilités, & demander sans cesse à la majorité, si elle persiste à préferer la forme actuelle. L'esprit de l'homme est versatile, il faut que les institutions soient stables. Il faut maintenir la majorité en la supposant invariable. Il faut lui rappeller ce qu'elle a voulu, lui apprendre ce qu'elle veut, en lui faisant trouver le bonheur & le repos sous les loix. Quand il n'y aurait eu contre les ennemis de la Convention, contre ceux qu'on voulait mettre à la tête de la Constitution nouvelle, que cette impartialité entre toutes les formes de gouvernement, dont on leur faisait un mérite, & la certi-

tude que, ſcrupuleux aux dépens de leur patrie, ils auraient de nouveau remis dans le doute, ce qui devait terminer ſix ans de malheurs, c'en était aſſez pour les rejetter, & cela ſeul devait ſuffire, pour réſoudre la trop fameuſe queſtion des deux tiers.

Loin de nous le Pilote incertain, qui encore balloté par une mer orageuſe, mais en face du port, demande à ſon équipage ſi par hazard il ne voudrait pas recommencer ſa route. Loin de nous le général, qui, lorſque ſon armée eſt en bataille, & que l'ennemi s'avance, propoſe un ſcrutin ſecret, pour ſavoir ſi la majorité des ſoldats, changée par l'arrivée de quelque recrue nouvelle, ne veut pas maintenant ſe ſoumettre, ou ſe retirer.

Le peuple ſe prononce par des faits. Le 14 Juillet, il s'eſt prononcé pour la liberté, le 10 Aout pour la République, le 9 Thermidor, le 4 Prairéal contre l'anarchie; voilà ſon vœu. Délivrez nous de vos doutes, ne nous fatiguez plus de votre ſcepticiſme, aidez nous à conſolider la liberté, à faire fleurir la République, à écraſer l'anarchie, ou renfermez vous dans les écoles, faites les retentir de vos argumens, enyvrez-vous

de vos abſtractions, & ne venez ſur-tout jamais troubler nos réalités.

Bien des hommes m'ont dit, on peut être un bon Citoyen, ne pas croire à la poſſibilité de la République, & ſe ſoumettre à ſes loix. Cela eſt vrai : à Dieu ne plaiſe que je transforme l'héſitation en perverſité. Je ne veux pas, inquiſiteur républicain, faire un crime d'une incertitude qu'il eſt impoſſible à certains eſprits de ne pas avoir. Le Gouvernement doit protection à tous, & les opinions ne ſont d'aucune juriſdiction humaine.

Mais aſſurément l'on conviendra que les bons Citoyens de ce genre ne ſont pas propres à faire marcher une inſtitution, qui leur parait inexécutable.

Les plus grands moyens de l'homme ſont dans ſa conviction. L'enthouſiaſme qui promet la victoire, l'aſſure. On n'améliore que ce dont on veut & dont on eſpère la durée. L'on ſe réſigne à faire des efforts dont on prévoit l'inutilité: mais la réſignation par ſa nature diminue de moitié les forces. Quand on n'a pas la reſponſabilité de ſon opinion, on agit en conſcience, mais ſans zèle. Il

faut croire à ce que l'on doit faire aller.

Il eſt enfin, pour le gouvernement français, une troiſième & terrible reſſource, qu'il rejettera toujours dans les tems de calme, que dans tous il frémira d'employer, & ſur laquelle je croirais devoir garder le ſilence, ſi pour le ſalut public il ne fallait pas enfin y porter une fois un regard fixe. Juſqu'à préſent l'on s'eſt appliqué à en faire reſſortir l'horreur, ce qui était facile, ſans daigner en apprécier l'étendue, ce qui, pour le moins, était auſſi important.

Avez vous vu quelquefois, dans une bataille, une phalange épaiſſe de ſoldats, s'avançant ſerrés l'un contre l'autre, de manière à ce que la vue ne perce pas au-delà du premier rang? Ils ne paraiſſent vouloir combattre qu'avec les armes qu'ils ont en main: on ne ſe prépare qu'à repouſſer le choc, dont ils menacent. Tout-à-coup ils s'arrêtent, font un mouvement ſubit, s'entrouvrent: une artillerie formidable ſe fait voir, & vomit ſur l'ennemi paliſſant l'épouvante & la mort.

Les terroriſtes ſont cette artillerie du gouvernement, toujours cachée, mais tou-

jours redoutable, & qui, toutes les fois qu'il ſera forcé de l'employer, réduira en poudre ſes adverſaires.

Ces hommes, ou plutôt ces êtres, d'une eſpéce inconnue juſqu'à nos jours, phénoménes créés par la Révolution, à la fois mobiles & féroces, irritables & endurcis, impitoyables & paſſionés, qui réuniſſent ce qui juſqu'à préſent paraiſſait contradictoire, le courage & la cruauté, l'amour de la liberté, & la ſoif du deſpotiſme, la fierté qui reléve, & le crime qui dégrade, ces tigres, doués par je ne ſai quel affreux miracle d'une ſeule partie de l'intelligence humaine, avec laquelle ils ont appris à concevoir une ſeule idée & à reconnaître un ſeul mot de ralliement, cette race nouvelle, qui ſemble ſortie des abymes pour délivrer & dévaſter la terre, pour briſer tous les jougs & toutes les loix, pour faire triompher la liberté & pour la déshonorer, pour écraſer & ceux qui l'attaquent & ceux qui la défendent, ces puiſſances aveugles de deſtruction & de mort, ont mis au retour de la Royauté un obſtacle qu'elle ne ſurmontera jamais.

Ils pourraient détruire le gouvernement, mais

mais ils ne ſouffriront point, qu'il ſoit détruit par des mains étrangères : ils ſont contre lui, lorſqu'il n'eſt pas attaqué, parce qu'ils ſont contre tout ce qui pèſe ſur leurs indociles têtes, contre tout ce qui les empêche d'aſſouvir leur horrible ſoif du ſang; mais ils ſeraient à lui, dès qu'on l'attaquerait, parce qu'ils ſentent bien que les agreſſeurs ſont plus encore leurs ennemis, que ceux de la Conſtitution établie; & qu'ils n'ont pas cette imbécillité, caractère diſtinctif d'un autre parti, qui, dans ſon dépit contre des hommes qui le protégent, après l'avoir vaincu, a toujours ſouffert & ſouffrirait encore, qu'on les immolat, dût on marcher à lui, & l'exterminer ſur leurs cadavres.

Tant que le gouvernement ſera tranquille, il peſera ſur les terroriſtes; il ſait que leur triomphe ſerait ſa perte, il n'ignore pas que, même en s'emparant de leur ſyſtême, il ne pourrait ſe maintenir. Ce ſyſtême n'eſt que deſtructif; au moment où il ne lui reſte plus rien à détruire, ou dès le milieu de ſes ravages, il doit ſe tourner contre ſes auteurs, comme les animaux, atteints de la

rage, après avoir déchiré tout ce qu'ils rencontrent, finiſſent par ſe déchirer eux-mêmes.

Mais ſi le gouvernement ſe croyait en danger, ſi une faction acharnée parvenait à forcer ſes lignes, ſi, dans le poſte périlleux qu'avec un courage, qu'il eſt bien inſenſé de méconnaître, il a oſé prendre entre les partiſans de la terreur & ceux de la royauté, il ſe voyait prêt à être immolé par ces derniers, il reculerait ſans doute juſqu'auprès des autres. S'il ſe voyait repouſſé dans ces tanieres ſanglantes, il en reſſortirait, avec leurs féroces habitans, pour s'élancer ſur les agreſſeurs coupables, à qui ſeuls alors en ſerait le crime, qui ſeraient comptables de toutes les calamités de la Patrie, de tout le ſang qui ſerait verſé.

La victoire ne ſerait pas douteuſe: mais qui peut en calculer les ſuites? Qui peut ſe flatter que le gouvernement ſerait toujours aſſez fort pour contenir ſes alliés vainqueurs? Qui peut prévoir où ſe borneraient les excès d'une conquête? Qui comptera les malheurs, qu'entraineraient tant de motif nouveaux, tant de ſouvenirs, d'humiliations,

de fureurs ! Les terroriſtes, deſpotes preſque ſans combats, ſans reſſentimens, ſans outrages à venger, ont été atroces ! Que ne feraient-ils pas aujourd'hui ! Qui oſera enviſager d'un œil fixe cette horrible chance ? Qui, même avec les probabilités du ſuccès, oſerait l'affronter ? Il n'y a pas d'expreſſion aſſez forte pour exprimer l'horreur qu'il mériterait, et les noms, que nous prononçons en frémiſſant, ſeraient égalés par ſon nom.

Ce n'eſt pas, il faut ſe hâter de proclamer cette raſſurante vérité, que l'immenſe majorité des gouvernans ne ſoit décidée à tout riſquer, en tout temps, pour s'oppoſer au retour de la terreur. Il eſt doux de rendre juſtice à ceux, que les paſſions ſe plaiſent à méconnaître. J'ai vu, après la journée de Vendémiaire, lorſque tous les monſtres étaient déchaînés, des hommes, qu'une haine abſurde appellait alors terroriſtes, parce qu'ils défendaient la République, comme les Montagnards, les mettant hors de la loi, lorſqu'ils réſiſtaient à l'anarchie, les avaient nommés royaliſtes, j'ai vu, dis-je, ces hommes, gémiſſant ſur les ſuites

d'une victoire, qu'on leur avait rendue néceſſaire, ſe reſſaiſir, par le plus dangereux effort, du poſte mitoyen qu'ils avaient été forcés d'abandonner, & au milieu même des proſcriptions ſectionaires, affronter de nouveau les proſcriptions terroriſtes. Graces leur ſoient rendues: eux ſeuls ont écraſé cette terreur renaiſſante, que provoquait un parti inſenſé, & que voulait un parti atroce.

Mais qui nous répondrait des effets d'une nouvelle tentative? Qui pourait ſe flatter, que tant d'imprudences réitérées, ne recueilleraient pas une fois leur déplorable ſalaire?

Hommes de tous les ſyſtêmes! Reconnaiſſez enfin, que vous n'avez plus qu'un intérêt: gardez-vous de laſſer le génie tutelaire de la France, qui, depuis le 9 Thermidor, l'a arrachée à de ſi nombreux dangers: cèdez à la force des choſes, quelques ſoient vos opinions & vos habitudes, et ralliez vous à un gouvernement, qui vous offre la paix & la liberté, & qui ne peut s'écrouler, qu'en vous enſeveliſſant ſous ſes ruines.

CHAPITRE III.

Des maux actuels de la France.

SI cependant les maux de tout genre, que la France éprouve encore, étaient le réſultat néceſſaire de cette forme de gouvernement, en démontrer la ſtabilité n'aurait ce pas été redoubler ces maux en détruiſant juſqu'à l'eſpoir de les voir finir ? Il faut donc en contempler attentivement le triſte ſpectacle, & rechercher s'ils tiennent au gouvernement républicain.

La guerre extérieure néceſſite une conſommation immenſe d'hommes & de tréſors: la Vendée dévore la population des plus belles provinces; le commerce eſt détruit; la marine n'exiſte plus; des aſſignats ſans valeur inondent la République; le défaut de numéraire force le gouvernement à des emprunts, à des requiſitions, à des meſures deſtructives de la liberté comme de l'induſtrie individuelle; le mécontentement inté-

rieur oblige à une ſurveillance inquiſitoriale, & à des précautions vexatoires.

L'on ne dira pas que j'ai affaibli cet affligeant tableau : mais quand il ſerait le reſultat de la revolution, qui nous a conduits à la république, pourrait-on s'en prendre à cette inſtitution en elle-même ? La République eſt un but, la révolution fut une route ; il eſt tems de détourner nos regards de cette route, pour voir enfin où nous ſommes arrivés.

Le rétabliſſement de la Royauté terminerait-il les malheurs de la France ? Telle eſt la ſeule queſtion qui nous intéreſſe.

Il y a deux ſortes de Royauté, entre leſquelles les opinions peuvent être partagées ; l'une eſt une religion, l'autre un calcul ; l'une a plus d'amis, peut-être, mais faibles, indécis, diviſés, ſpéculatifs ; l'autre a des ſectateurs actifs, ardens, unis, fanatiques. L'une, comme on penſe bien, eſt la Royauté mitigée, ou conſtitutionnelle ; l'autre, la Royauté abſolue ou l'ancien régime.

Ni l'une ni l'autre de ces Royautés ne ferait ceſſer la guerre. On n'en eſt plus à croire que les puiſſances aient pour but unique ou même pour but principal, la

réintégration de la Monarchie. Elles ont trahi leur ſecret. Le nouveau Roi, quelqu'il fut, eut-il autant de force que le Directoire, ce qui ne peut s'attendre de la Royauté conſtitutionelle, & ce qui me paraitrait difficile, même pour la Royauté fanatiſante, le nouveau Roi, dis-je, n'obtiendrait pas une paix plus honorable que la République. Les puiſſances reprendraient un courage, qui ſerait bien autoriſé par les ſuites inévitables, & déſorganiſatrices d'une nouvelle Revolution, & par le mépris, que ne pourrait manquer de leur inſpirer l'inconſéquence du Peuple français. Elles demanderaient des indemnités, peut-être le démembrement de la France: ce que l'intérêt évident de leur cauſe n'a pu les empêcher d'exiger, l'exigeraient-elles moins, lorſque cet intérêt n'exiſterait plus? Elles n'ont pu ſe réſoudre par la diſſimulation momentanée de leurs eſpérances, à rendre le ſuccès moins invraiſemblable; ſeraient-elles plus diſpoſées à payer d'un ſacrifice réel une victoire déja obtenue? On eſt bien moins libéral lorſqu'on récompenſe que lorſqu'on achete. Le ſeul beſoin de la paix a pu engager pluſieurs

d'entr'elles, & pourra engager les autres à ſe départir de leurs prétentions ; & l'affermiſſement du gouvernement peut ſeul compléter & décider ce beſoin. Ainſi le rétabliſſement de la Royauté, rendrait pour la France la paix, ou plus difficile ou plus honteuſe.

Quant au commerce, quant à la marine, on ſait bien que ces deux ſources de proſpérité ne ſe remettent que lentement. Un Roi n'apporterait à la France aucun moyen de raviver l'un ou de rétablir l'autre : l'enthouſiaſme de la liberté peut faire des miracles; mais la Royauté n'en fait point, & ce ne ſerait aſſurément pas devant la marine de la monarchie, que celle de l'Angleterre perdrait ſa ſupériorité. La forme du gouvernement n'influe ſur le commerce que par la liberté, qu'elle lui laiſſe : ſon accroiſſement tient à l'exercice individuel, & illimité de l'induſtrie. Croira-t-on que l'éternel ennemi du nom Français favoriſat le commerce de la France, pourvu que le throne fut relevé, qu'il rendit à la monarchie les colonies qu'il a enlevées à la République, & que Mr. Pitt devint déſintéreſſé, dès l'inſtant où les Français deviendraient Royaliſtes ?

Le crédit, dont l'abſence eſt un ſi cruel fleau, renaîtrait-il ſous la Royauté? Un Roi conſtitutionel inſpirerait-il plus de confiance que le Directoire? Son pouvoir paraîtrait-il mieux établi? Une preuve d'inſtabilité de plus ferait-elle croire à ſa ſtabilité? Forcé de renoncer à pluſieurs des reſſources qui exiſtent, par quelles reſſources nouvelles y ſuppléerait-il? Si la Royauté abſolue trouvait quelques moyens paſſagers & précaires, ils ſeraient fondés ſur l'envahiſſement de toutes les propriétés, qui ſe ſont accrues par la révolution, ou même, qui, en la traverſant intactes, ont contracté, aux yeux de l'ancien régime, une tache ineffaçable. Les aſſignats ſeraient peut-être annullés, comme provenant d'une autorité illégitime, & comme étant hypothéqués ſur des biens que l'on rendrait à leurs anciens poſſeſſeurs. Mais la diſparution de ce ſigne avili ne retablirait pas l'abondance du numéraire. Le Gouvernement royal ſerait réduit aux mêmes moyens qu'on reproche à la République: les emprunts forcés, les requiſitions, ſe renouvelleraient au nom d'un Roi, avec d'autant plus de force, qu'il n'aurait pas, comme le gou-

vernement actuel, la reſponſabilité du paſſé. Il ne ſerait obligé à aucun ménagement, parce qu'il rejetterait ſes vexations ſur la République, qui l'aurait précédé. Elle ſeule a creuſé, dirait-il, l'abyme dans lequel nous nous trouvons. L'intérêt du Directoire eſt de diminuer les malheurs qu'a entrainés la révolution : l'intérêt d'un Roi ſerait de les faire reſſortir. L'un s'efforce de faire trouver dans le préſent l'excuſe du paſſé : l'autre trouverait dans le paſſé l'excuſe du préſent. L'un veut réparer par tous les moyens poſſibles ; l'autre, tout en parlant d'indulgence, voudrait punir indirectement. L'un veut inſpirer l'eſpoir & l'oubli ; l'autre voudrait frapper de ſouvenir & de crainte.

Enfin le rétabliſſement de l'une des deux Royautés mettrait-il un terme aux mécontentemens intérieurs, & rallierait-il tous les partis ?

La Royauté conſtitutionnelle aurait pour adverſaires tous les Républicains, plus tous les ennemis de la République, hors le très-petit nombre de Royaliſtes modérés. Le prétendant actuel au throne prend à tache de faire éclater ſon dédain pour toute autre forme de gouvernement, que celle de l'an-

tique monarchie (*a*). Ses partisans, les

(*a*) Les magistrats émigrés viennent de publier un ouvrage intitulé, *Développement des principes fondamentaux de la Monarchie Française.* Cet ouvrage a été rédigé par l'ordre des Princes, qui, après en avoir suspendu plusieurs fois la publication, l'ont enfin permise à ce qui paroît. (pages XXVI & XXIX de la Préface) Cette suspension même n'avait été motivée que sur les circonstances du moment. *On peut entrevoir*, est-il dit dans une lettre écrite au nom de Monsieur, le 14 Avril 1793; *que Monsieur aimerait mieux encore que cet ouvrage demeurât secret jusqu'à des tems plus favorables.* (ibid.) Ce livre peut donc à tous égards être regardé comme le Système actuel du Royalisme à Vérone. Or il respire la plus violente haine contre toute innovation, & annonce le dessein le plus absolu de rétablir en entier, l'ancien régime, que les Auteurs appellent l'antique & indéfectible Constitution. (page 175) On frappe de nullité tout ce qu'a fait l'assemblée Constituante, à laquelle on dispute *jusqu'au droit de réformer les abus, vu que si on lui concédoit ce droit, ce serait légitimer sa puissance*, (page XIX). On y dit & l'on y répète que *légalement le Roi a conservé le dégré d'autorité dont il a toujours joui, que la Noblesse n'a perdu aucune de ses prérogatives, & que le Clergé est toujours en possession de ses biens.* (ibid) *La Religion Catholique, Apostolique & Romaine y est déclarée la Religion de l'Etat.* (page 13 de l'Ouvrage.) *La Prérogative Royale* y est définie, *La Réunion du pouvoir législatif, judiciaire, & exécutif*, (page 28) *le Roi étant le seul Souverain Seigneur, le Législateur unique, en lui résidant exclusivement la plénitude de l'autorité Suprême.* L'axiome fameux *qui veut le Roi, si veut la Loi*, y est rappellé & défendu. (page 20) On y établit que *le Roi lui-*

Chouans, les Vendéens, les Emigrés fe-

même ne peut changer en rien l'antique Conſtitution. (page 31.) On y excuſe Louis XVI d'avoir accepté celle de 1791, mais en conſidérant *cette acceptation comme ſans valeur* (page 32), ce qui annonce le point de vue ſous lequel on enviſageroit les engagemens que le prétendant pourroit contracter. On y *proteſte* contre l'aliénation des Domaines, (page 42), *l'expropriation des Moines*, (page 47), *la Deſtruction des droits de la Nobleſſe* (page 50), & l'on s'appuye de St. Auguſtin, d'Hincmar, de Paſquier, de Cujas, & de toutes les loix de la féodalité & du moyen âge. *Les mandats impératifs*, (page 55), *le Vote par ordre* (page 56), la Doctrine que *les Etats-Généraux n'ont de fonction que celle de porter aux pieds du trône leurs ſupplications* (page 37), *les privilèges particuliers des provinces* (page 75), en un mot tout ce qu'a détruit la Révolution y eſt ſolemnellement conſacré.

Après avoir ainſi expoſé les principes particuliers de la Monarchie, les auteurs paſſent dans leurs notes à des principes généraux. Ils reprouvent la tolérance, comme *précipitant l'homme dans le gouffre de l'Athéiſme*, (page 91). Ils appellent les Révolutions, *les Inſurrections de la plus vile populace* (page 103). Ils proclament *le droit divin des Rois*, d'après Boſſuet. *L'obéiſſance*, diſent-ils, *la fidélité, la réſignation ſont des devoirs que le Modérateur ſuprême des Empires preſcrit aux Peuples envers les Princes mêmes qu'il leur donne quelquefois dans ſa colère.* (page 108).

Nous faiſons grace à nos lecteurs d'un plus long extrait de cet ouvrage, ainſi que des invectives qu'il contient contre tous les individus. Les proſcriptions y ſont annoncées avec fureur, généraliſées avec ſoin, & détaillées avec jouiſſance. Une phraſe ſurtout eſt bien remarquable. Après un rapprochement de la Ré-

raient une guerre à mort à tout autre Roi que lui. Les Royaliſtes modérés eux-mêmes ne ſeraient nullement d'accord ſur l'homme qu'il faudrait couronner. Le nouveau Roi ſerait donc, à l'égard de la grande majorité des ſectateurs de la Royauté, dans la même ſituation que le Directoire. Il ſe verrait appellé à combattre également & les ennemis

---

volution avec les troubles de la France en 1356, les auteurs ajoutent : *On ſe vit dans la néceſſité d'aſſommer, comme des bêtes féroces, les bandits dont les ſéditieux ſe ſervaient comme d'autant d'inſtrumens de leurs fureurs* (page 148). Or les *ſéditieux* d'aujourd'hui ſont les fondateurs de la République, les *bandits*, ſimples *inſtrumens*, ſont ſes défenſeurs. Je laiſſe à ſuivre le rapprochement.

Les productions du malheur ont des droits, ſans doute, à être jugées avec indulgence, mais ce n'eſt que lorſqu'elles ne ſont pas, à la fois, deſtinées, par leurs auteurs, à faire un genre de mal très-grand, & propres, par leur nature, à cauſer le genre de mal contraire. La ſanguinaire exagération des écrivains Royaliſtes fournit des armes à l'exagération oppoſée. Ils dépopulariſent les mots de Gouvernement, d'ordre, d'autorité, en les uniſſant toujours à la doctrine de la Royauté, & aux menaces de la vengeance. Ils pouſſent vers l'anarchie, en préſentant ſans ceſſe l'image du Deſpotiſme, & c'eſt ſous ce rapport, bien plus que ſous celui de leur impuiſſante haine, qu'ils appellent ſur eux, non comme individus, car ils ſont à plaindre, mais comme agiſſant ſur l'opinion, la déſapprobation de tout ce qui penſe, & de tout ce qui ſent.

étrangers, & les ſectateurs abſurdes du Deſpotiſme & de la Théocracie, & les amis de la République, & ſes adverſaires perſonnels. On avouera que le déchirement de cinq factions acharnées n'eſt guères pour la France un but qui vaille une nouvelle revolution.

La Royauté abſolue, cela ſemble étrange à dire, n'aurait peut-être pas d'abord autant d'ennemis. Comme elle attirerait tout de ſuite à elle l'un des deux partis extrêmes, le parti mitoyen pourrait s'y rallier, ou pour mieux dire s'y ſoumettre. Une foule d'hommes, fatigués des convulſions, ſe réſignerait au joug dans l'eſpoir trompeur du repos. Mais les ennemis que la Royauté aurait de moins, elle ne tarderait pas à ſe les créer.

On ne ſait pas aſſez en France, avec quel ſoin les Royaliſtes purs, même dans leur détreſſe actuelle, recueillent tous les ſoupçons, ſéparent toutes les nuances, & rejettent tout ce qui a pu dévier un inſtant de ce qu'ils appellent les principes fondamentaux de la Monarchie. Les partiſans de l'ancien régime proteſtent d'avance contre toute eſpece d'accommodement, d'indulgence, de mitigation. Il y a parmi eux

vingt fractions différentes, que l'œil profane qui n'eſt pas initié dans les myſtères de la Royauté trouve impoſſibles à diſtinguer: et c'eſt un caractère particulier à cette eſpece d'hommes, que, tandis que tous les partis cherchent à ſe fortifier & à ſe groſſir, ils ne ſongent qu'à s'affaiblir & à s'épurer, & regardent comme une conquête la découverte de chaque nuance qui peut motiver une proſcription.

Ils apporteraient cet eſprit en France. Ils reliraient avec ſoin toutes les pages de la Révolution pour prendre la date de tous leurs griefs. Pour eux il n'y a pas de preſcription. Leur haine s'eſt aigrie en vieilliſſant, & leur beſoin de vengeance eſt devenu plus impérieux, en proportion qu'il a plus longtems été comprimé.

Ils remonteraient des agens du Directoire aux Conventionnels, des Conventionnels aux Jacobins, de ceux-ci à la Gironde, de la Gironde aux Feuillans, des Feuillans aux Législatifs, des Législatifs aux Conſtituans, des Conſtituans aux Monarchiſtes, des Monarchiſtes à tous les coupables du 14 Juil-

liet 1789 (*b*). Ayant ainſi jetté leurs prémieres baſes, ils redeſcendraient dans toutes les ramifications de ces divers ſyſtêmes, qui ſe ſont ſuccèdés & détruits depuis ſix années, & comme leur vengeance ſerait à la fois politique & particulière, les victimes ne ſeraient pas protégées par leur nombre. Dans chaque village, quelques municipaux, quelques prêtres aſſermentés, quelques anciens membres de ſociétés populaires, quelques

(*b*) On trouve *dans le rétabliſſement de la Monarchie* la claſſification de ceux qu'il faudra punir à la contre-révolution 1. Ceux qui par une affreuſe combinaiſon demanderent les Etats-Généraux. 2. Les hommes oiſivement obſcurs. 3. Les amis des nouveautés. 4. Les mécontens. 5. Les Ingrats. 6. Les Philoſophes ou Athées. 7. Les Proteſtans. 8. Les Spéculateurs abſtraits. 9. Les partiſans des deux chambres. 10. Le parti d'Orléans. 11. Celui de Mr. Necker. 12. Les Républicains. 13. Tous ceux ſans exception qui prétérent le ſerment du Jeu de Paulme. 14. Les Monarchiens. 15. Les Monarchiſtes. 16. Les Feuillans. 17. Les Miniſtériels. 18. Les Adminiſtrateurs. 19. Les Membres des Sociétés & des Clubs. 20. Les débris de la premiere Législature. 21. Les ſucceſſeurs qu'elle ſe choiſit. Après cette énumération dont la forme même appartient à l'auteur, qui n'a fait que la numérotter diverſement parce qu'il l'a répandue dans ſon ouvrage, *j'ai fait*, dit-il, *la part du crime petite, je l'ai traité avec parcimonie.*

ques acquéreurs de biens nationaux, quelques volontaires, moins juſtifiés par leur reſiſtance à la requiſition, trouveraient un perſécuteur, dont la haine, ingénieuſe en diſtinctions, les priverait tôt ou tard du honteux bénéfice d'une trompeuſe amniſtie.

Il n'y aurait pas alors de conſtitution qui ouvrit les priſons au bout de 3 jours. Il y aurait une monarchie, qui précipiterait à jamais ſes victimes dans les cachots. Les actes en petit nombre, qu'on reproche aux prémiers momens d'une République qui a beſoin de s'établir, ſeraient bien effacés par une foule d'actes arbitraires, que commettrait une Royauté, qui aurait ſoif de ſe venger.

Liſez l'hiſtoire de toutes les amniſties, & vous verrez, qu'elles ne font qu'aſſurer les châtimens qu'elles retardent. Voyez les Juges de Charles I, trainés à l'échaffaud, voyez l'amniſtie de 1787 en Hollande, compoſée de 13 exceptions, toutes ſi vagues, que, ſans l'inquiétude de l'intolérance, une ſeule aurait ſuffi; voyez Joſeph II proteſtant d'avance contre l'indulgence qu'il accorderait aux Belges; & croyez enſuite, ſi vous le pouvez, aux engagemens de la faibleſſe,

qui veut devenir toute puiſſante. Il eſt auſſi profond qu'il parait plaiſant ce mot d'un homme d'eſprit, qui, demandant à un gouvernement la liberté d'un de ſes amis, diſait: *pardonnez lui, malgré l'amniſtie.* Pour les individus comme pour les peuples, pour les ſoldats comme pour les généraux, pour les plus obſcurs révolutionnaires comme pour les chefs, la ſeule amniſtie, c'eſt la victoire.

Qu'ils ſont aveugles, ceux qui, repouſſant la gloire de leur vie paſſée, abjurant des principes, ſeuls apologiſtes de leur conduite, croient desarmer d'implacables ennemis, en leur préſentant des mains ſuppliantes, & une tête dépouillée de lauriers. On les accueille, on les encourage: ne ſentent-il donc pas que le complément de la victoire du parti qu'ils ſervent, doit être leur châtiment, qu'ils doivent tomber, & qu'ils tomberont, ignobles victimes. L'exemple de leur apoſtaſie, & de leur ſupplice, après leur déshonneur, prouvant que pour leur prémier crime il n'eſt point d'expiation, eſt bien plus inſtructif dans le ſens de la tyrannie, que la punition de forfaits véritables, qui n'effrayerait que les criminels. La mort d'un

homme du 2 Septembre n'épouvante que de l'anarchie, celle d'un conſtitutionnel épouvante de la liberté.

C'eſt ſurtout à cette claſſe, que je m'adreſſe: je ſais que, parmi ces hommes, qui ont fait les prémiers pas vers la réhabilitation de l'eſpèce humaine, il en eſt pluſieurs qui ont ſuivi la liberté ſous toutes ſes formes, qui ont gémi ſur leur patrie, ne pouvant plus la ſervir, & qui, attachés jadis à une monarchie fautive, font aujourd'hui, dans leur modeſte retraite, des vœux pour la République, parce qu'en elle ſeule eſt la liberté. Mais, s'il en eſt d'autres, qui, jettant loin d'eux tous les ſouvenirs, n'ayent pas vu de milieu, dans leur intrigante activité, entre la puiſſance & la perfidie, &, ceſſant d'être chefs dans un parti, ſe ſoient faits agens d'un parti contraire, qu'ils apprennent que c'eſt leur perte qu'ils déſirent, & que l'abyme, qu'ils creuſent, doit les engloutir.

Lorſque les ſections de Paris attaquaient la Convention, les Royaliſtes hors de France feſaient des vœux contre les ſections, de peur que leur victoire n'amenât ce qu'ils

appellaient un ſyſtême moderé. Depuis trois ans leur plus grande inquiétude, c'eſt que les Conſtitutionnels ne triomphent ; leurs infatigables écrivains enfantent chaque jour des volumes, non pas en faveur de leur cauſe, non pas contre les crimes trop nombreux qui ont fouillé la révolution, mais contre les ſeuls Conſtitutionnels; & leur jouiſſance eſt de mettre Bailly avec Marat, & Lafayette avec Robeſpierre.

Ces diſpoſitions ſeraient redoublées par le ſeul parti de l'intérieur auquel les Royaliſtes, dans leur pûreté, conſentiraient à s'allier. La Vendée mêlerait à leur intolérance ſon fanatiſme, & renforcerait la perſécution politique de la perſécution religieuſe. Nous verrions renaître le Chriſtianiſme du moyen âge, après que l'accroiſſement de ſes forces l'eut affranchi des ménagemens & avant que la philoſophie eut modifié ſon influence.

Ce ſerait alors que les hommes les plus amis du repos ſeraient obligés de ſe rallier pour ſoulever le joug qui s'appeſantirait ſur leur têtes : ils rechercheraient alors les débris du parti Républicain qu'ils auraient laiſſé

ſi follement écraſer, & recommenceraient une inégale & ſanglante lutte, pour parvenir enfin à cette liberté ſi ſouvent dépaſſée dans tous les ſens, & qu'il ne tient aujourd'hui qu'à eux d'aſſurer.

Elle triompherait, on n'en peut douter. A ſa voix accourrait tout ce qui penſe en Europe, tous ceux qu'un nouveau deſpotiſme aurait ſoulevés, tous ceux qui verraient s'avancer la nuit épaiſſe & déſaſtreuſe du quatorzième ſiècle, ceux enfin, qui, avides de liberté, ſont venus chercher en France quelques dangers peut-être, mais une cauſe à défendre. Des Vendées Républicaines ſe formeraient, moins atroces, mais non moins redoutables que la Vendée catholique. La vérité ſerait leur réligion, l'hiſtoire leur légende, les grands hommes de l'antiquité leurs ſaints, la liberté leur autre vie. Ils n'eſpéreraient pas reſſuſciter dans trois jours, mais ils combattraient & mourraient libres (c).

(c) On ſait que les Vendéens fanatiſés bravaient la mort par la perſuaſion, où ils étaient, qu'ils reſſuſciteraient trois jours après leur ſupplice.

J'ai ſuivi trop loin peut-être le tableau de ce qui ne peut ariver. Lorſqu'on ſe commande, pour un inſtant, de ſuppoſer le renverſement de la liberté, la penſée ſe tourne, ſans le vouloir, vers les efforts, qu'on ferait pour elle, & le ſentiment de ſes dangers, même imaginaires, a beſoin d'être adouci par celui qu'on partagerait ſon ſort, qu'on retarderait peut-être ſa chute, & qu'on ne lui ſurvivrait pas.

La guerre civile, voilà ce qu'apporterait en France toute eſpéce de Royauté. J'ajouterai une obſervation, qui juſqu'apréſent me parait avoir échappé à tous les partis, c'eſt que les élémens de la diſcorde n'exiſtent pas ſeulement entre les Républicains & les Royaliſtes purs, mais qu'il en eſt qui ne tarderaient pas à éclater entre les Royaliſtes purs eux-mêmes. On aura peine à croire peut-être que les principes démocratiques ayent jetté de profondes racines dans l'ame des émigrés. L'exil, les dangers, le fanatiſme, ont établi entre eux une ſorte d'égalité, qu'ils ne ſe laiſſeraient pas ravir. Ces fougueux ennemis des droits de l'homme reclament ſans ceſſe pour leur claſſe, ces droits qu'ils veu-

lent enlever à notre eſpèce. La ſecte féodale a ſes nivelleurs. L'amour de l'indépendance a fait des progrès étonnans dans les bataillons de la monarchie. Jamais armée ne fut plus indiſciplinée que celle qui ſe dit raſſemblée au nom de l'obéiſſance. Les champions de l'ariſtocratie prétendent qu'il ne doit y avoir aucun privilège entre les ariſtocrates, & on les a vus s'oppoſer avec fureur à ce que le nom du premier des Pairs de France précédât des noms plus obſcurs, dans une proteſtation en faveur de la diſtinction des rangs.

Ce ſentiment, aujourd'hui comprimé par l'intérêt de leur cauſe, par la preſſion du malheur, & par l'obſcurité de leur exiſtence, ſe développerait, après le triomphe, & le ſang français, qui a coulé ſi glorieuſement pour établir l'égalité de 25 millions d'hommes libres, coulerait peut-être avec opprobre pour établir celle de 200 mille oppreſſeurs.

CHAPITRE IV.

Des reſſentimens & des maux irréparables.

Sans doute, il eſt quelques hommes, dont on ne peut exiger qu'ils ſe rattachent à la République : ce ſont ceux, qui, dans la Révolution, ont perdu ce qu'ils avaient de plus cher. Ils ne vivent plus dans le préſent, ils ſont étrangers au monde, ils habitent les tombeaux. Tout ce qui peut exiſter encore n'eſt rien pour eux auprès de ce qui n'exiſte plus. Mais aujourd'hui, que les auteurs de leurs maux ont été punis, il leur eſt commandé de ne plus reclamer de vengeances. La patrie ne perd jamais le droit d'être au moins reſpectée, lorſqu'elle n'eſt pas ſervie. L'iſolement, l'abſorbation, l'attente de la mort, voila ce qui reſte aux infortunés, qu'un malheur irréparable a courbés ſous ſon empire.

Il eſt une trempe d'ames, je ne dirai pas plus fortes, (car qu'y a-t-il de plus énergi-

que que l'intenſité de la douleur ?) mais plus impérieuſement dominées par la paſſion d'être libres, & que les regrets n'enlévent pas aux principes. Tels ſont les amis de tant de Républicains, immolés dans toutes les parties de la France, ſous le règne de la Tyrannie. Ils auraient auſſi des pleurs à répandre. Ils ont vu tomber leurs compagnons d'armes, de travaux, & d'eſpérances, leurs guides, leurs émules, & leurs frères. Mais ils rattachent leurs regards ſur le but commun, qui les uniſſait à ceux qui ne ſont plus, le bonheur de leur patrie & ſa liberté.

Qu'ils ſont différens de ces hommes, à la fois amers & frivoles, inſenſibles, mais vindicatifs, conſolés ſans être adoucis, qui ont oublié leurs affections, ſans pardonner à leur patrie, qui, diſtraits, ou dédommagés, lorſqu'ils courent après le plaiſir, reſſaiſiſſent le regret, lorſqu'il s'agit de motiver la haine, coupables hypocrites, profanant ce qu'il y a de plus ſaint ſur la terre, les larmes & la douleur, & ſe feſant une vertu du crime pour le commettre impunément. Ceux-là ne peuvent prétendre à au-

un des ménagemens, que le malheur mérite. Quiconque a souri depuis la perte de ce qu'il aimait a renoncé au droit de le venger, & la possibilité de la distraction lui fait un devoir de l'indulgence.

CHAPITRE V.

Du rétabliſſement de la terreur.

UN ſeul motif pourrait encore empêcher les hommes honnêtes de ſe rallier au Gouvernement, c'eſt l'idée trop répandue que la terreur eſt prête à ſe rétablir. Ceux qui nourriſſent cette crainte, la fondent ſur ce qu'ils prennent pour des meſures révolutionnaires, & ſur ce qu'ils appellent des nominations jacobines. Les élections, diſent-ils, ſont enlevées au peuple. Le Directoire a cumulé les pouvoirs; des hommes de ſang ſont nommés aux places: ils ſortent des priſons, avec leurs fureurs anciennes, fortifiées de reſſentimens nouveaux.

Ainſi parlent des hommes qui croyent ſe venger du Gouvernement Décemviral, en prodiguant la défiance au gouvernement conſtitutionnel.

Heureuſement chaque jour répond à ces inculpations exagérées. Chaque jour, le

gouvernement, devenu plus fort, ſe montre plus doux : il ôte à des mains juſtement ſuſpectes, un pouvoir dangereux, & raſſuré ſur ſa faibleſſe, il éloigne des agens, dont l'éxagération, pendant quelques inſtans, lui a tenu lieu de ſécurité.

Ce que je vais dire, n'eſt donc point deſtiné à juſtifier ce qui bientot n'exiſtera plus, mais à empêcher le ſouvenir du paſſé d'empoiſonner l'avenir. Je m'empreſſe de déclarer d'avance que les principes que j'énoncerai ne s'appliquent qu'à la criſe inſéparable des premiers momens d'une conſtitution : cette criſe heureuſement eſt près de ſon terme, & prolonger l'application de ces principes, ferait les pervertir & en abuſer.

Reportons-nous d'abord à l'époque ou le Directoire fut conſtitué. Par une ſuite inévitable de tout gouvernement proviſoire, depuis pluſieurs mois, les dépoſitaires paſſagers d'une autorité qui devait ceſſer, vivaient au jour le jour, léguant tous les embarras de l'avenir à la Conſtitution future. Le tréſor national était épuiſé, la fortune publique incertaine, les fortunes particuliéres détruites, les armées déſorganiſées, deux

d'entr'elles repouſſées, les ennemis de la Convention, aigris par leurs défaite plutot qu'abattus. Des aſſaſſinats, traités long-temps avec une légéreté coupable, des aſſaſſinats d'hommes peut-être criminels, mais qui n'en étaient pas moins des crimes, annonçaient l'établiſſement d'une terreur en ſens inverſe. Malheur au pays ou les forfaits ſont punis par les forfaits, & ou l'on maſſacre au nom de la nature & de la juſtice!

Il fallait arrêter tout-à-coup ce dépériſſement politique. Il fallait que le Directoire, ſe montrant fort dès ſa naiſſance, repouſſât le funeſte héritage de la déconſidération conventionnelle. S'il laiſſait un inſtant douter de lui, tout était perdu.

Cependant la lutte de Vendémiaire avait égaré pluſieurs hommes eſtimables. D'autres frappés de cette apathie, maladie de l'honnêteté, n'aimaient pas à ſe voir placés entre deux partis. Une troiſieme & nombreuſe claſſe s'était retirée, eſclave de ce qu'on appellait alors l'opinion publique.

On ne ſe fait pas une juſte idée de l'influence & de la nature de cette opinion, qui ne ſe connaît pas elle-même. Il faut,

pour l'apprécier, l'avoir vue dans les ſections de Paris, à la barre de la Convention, au ſein des aſſemblées primaires, réclamant à la fois, & violant toutes les formes, ſans ceſſe injuſte dans ſon impatience, mais toujours de bonne foi dans ſes vues, ne s'avouant jamais ſa tyrannique & fougueuſe inconſéquence, abuſant des inſtitutions qu'elle réprouvait, & foulant aux pieds les loix qu'elle avait exigées. Puiſſance arbitraire & myſtérieuſe, elle a toujours un but louable & le dépaſſe toujours Ennemie implacable des moyens légaux qui la gênent & de la raiſon qui veut la modérer, elle eſt l'inſtrument docile de qui la flatte, fût-ce pour la pouſſer dans le ſens le plus oppoſé à ſes intentions. Elle croit juſte tout ce qu'elle ordonne, comme ſi elle était la volonté générale, & l'exécute par la violence, comme ſi elle n'était que la volonté d'une faction : elle ſe plaint comme ſi on l'opprimait, & menace comme ſi elle était toute-puiſſante : elle dédaigne les ménagemens, elle abjure ſes amis, lorſqu'en la ſervant, ils s'efforcent de la contenir : elle veut que ſes chefs la dévancent au lieu de

la diriger : elle ſemble calculée enfin, pour en impoſer à cette majorité, plus étrange encore, qui ſe cherche au lieu de ſe déclarer, dont l'ambition n'eſt que d'être précédée, & qui préfére adopter au ſecond rang des meſures violentes, à ſe mettre au premier pour en faire, ſans péril, triompher de modérées.

Le Gouvernement ne pouvait employer des hommes que cette opinion dominait. Il fallait ramener les uns, décider les autres, ranimer les troiſiémes : n'étaient-ils pas eux-mêmes aliénés, flottans, abattus ?

Les circonſtances demandaient des eſprits ardens, capables de meſures rapides, qu'il pouvait être néceſſaire de contenir, mais qu'il ne fut pas beſoin de pouſſer, ſur leſquels le Directoire put ſe repoſer pour les intentions qui ne ſe donnent pas, & dont il n'eût à craindre que l'exagération qu'on réprime.

Parmi ceux qui réuniſſaient ces conditions, pluſieurs avaient mérité de graves reproches ; tous étaient accuſés par quelque parti.

A Dieu ne plaiſe que je veuille excuſer ceux contre qui dépoſent des faits exécrables, il eſt des hommes qui méritent à

jamais l'horreur. Si quelque chose pouvait flétrir le sentiment qu'on éprouve, en défendant la liberté, ce serait de penser que ces hommes aussi se disent ses défenseurs : s'ils ne sont pas dans ses rangs, ils ont ravi un étendart, qui, tout déshonoré qu'il est, peut encore ressembler au sien : & pour completter l'enthousiasme, il faudrait les avoir pour ennemis.

Mais gardons de confondre, avec ces êtres; frappés d'un éternel anathême, ceux qui ne sont en butte qu'à des bruits vagues, & au bourdonnement de la haine. Depuis le 14 Juillet, qui n'a pas été dénoncé? Lorsqu'on voit Bailly & Pache, Larochefoucaud & Marat, Condorcet & St. Just, Sieyes & Robespierre, en butte aux mêmes injures, peut-on croire encore aux réputations révolutionnaires? Les factions n'ont qu'un style, elles n'appliquent pas les invectives aux noms, elles attachent au hazard des noms à des invectives, elles pourraient se passer de main en main les accusations qu'elles prodiguent, & une seule philippique servirait à tous les partis.

Les choix du Directoire devaient être blâmés,

més, quelqu'ils fuſſent. Sans doute ce blame n'a été que trop mérité par quelques uns de ſes agens, & l'on eſt heureux de penſer qu'il vient enfin de ſe prononcer contre eux avec une ſévérité qui l'honore. Mais ſans parler de ces choix, qu'il a déja réparés, d'autres choix, réprouvés avec moins de juſtice, mais toute-fois avec quelque fondement, n'ont-il pas eu leur utilité ?

Une des plus funeſtes erreurs des factions, c'eſt de ne vouloir jamais croire au répentir. Elles prennent pour une manière d'être, une action iſolée, une fievre chaude pour un état habituel ; elles reportent ſur toute une vie, l'erreur d'une année : elles éterniſent ce qui ne ſerait que paſſager. Etres verſatiles que nous ſommes, tandis que rentrant en nous mêmes, nous nous ſentons vaciller à chaque pas, par quelle abſurdité jugeons nous ſi différemment nos ſemblables ? Profitons au moins de nôtre inſtabilité, de nôtre inconſéquence, de tous les défauts de nôtre faible nature, pour ne pas nous prêter une ſuite, une profondeur de crime, incompatible avec ces défauts.

Il eſt des actions irréparables, qui élevent

entre un criminel & nous, entre un criminel & lui-même, une barriere éternelle: mais ces actions ne ſont pas communes, & jamais on ne peut prononcer une condamnation ſans appel contre une claſſe ou contre une ſecte toute entière.

Il était donc aiſé de prévoir ce que l'eſprit de parti s'obſtinait à nier, que des circonſtances eſſentiellement différentes, une conſtitution, au lieu d'un gouvernement révolutionnaire, une route tracée au lieu d'un champ de bataille, un état ſtable au lieu d'un aſſaut, rappelleraient dans de juſtes bornes ceux des hommes ardens, qui n'étaient qu'égarés.

Or dans un moment, ou les agens du Gouvernement doivent être inveſtis de grands pouvoirs, & où les limites de ces pouvoirs, bien que tracées par la conſtitution, ne ſont point encore conſacrées par l'habitude, il eſt avantageux, je dirai même, il eſt néceſſaire, à l'établiſſement de la liberté, que ces agens ſoient en oppoſition avec l'opinion. Ils ſont par-là ſoumis à la ſurveillance de la haine: s'ils étaient dans le ſens de l'opinion, ils ne pourraient s'empêcher d'aller trop loin.

Nous en avons un terrible exemple dans ce qui s'eſt paſſé depuis Robeſpierre. La confiance univerſelle avait porté des hommes honnêtes aux fonctions adminiſtratives. Ils ont laiſſé s'organiſer des compagnies d'aſſaſſins. C'eſt que l'opinion étant dirigée contre ceux qu'on aſſaſſinait, les Magiſtrats qui devaient leur nomination à cette opinion, n'oſaient lui réſiſter, pour défendre ces hommes, & la mettant à la place de la loi, croiaient remplir un devoir moral, en manquant à leur devoir judiciaire.

Lorſqu'au contraire les agens du gouvernement ſont en ſens inverſe de l'opinion, elle leur trace d'étroites limites. Ils cherchent contre elle un ſoutien dans l'exécution la plus ſtricte de la loi. Si l'opinion les ſecondait, la loi ſerait bientôt impuiſſante. C'eſt une digue qui leur eſt utile, lorſqu'ils s'en appuient contre le torrent, mais qui ne leur réſiſterait pas, s'ils s'uniſſaient au torrent pour la renverſer.

Un ſecond avantage, c'eſt que le gouvernement qui les a nommés, ſe ſent reſponſable de leur conduite. Certain qu'ils ne reſteront pas en deça de la ligne, mais que

le danger eſt qu'ils ne la dépaſſent, il ſe met tout en répreſſion. Il ne s'abandonne point à eux, ils les dirige: il ne les pouſſe pas, il les retient.

De cette combinaiſon de diſpoſitions diverſes, de la confiance du Gouvernement dans les intentions, de ſa méfiance dans les actes, de la défaveur de l'opinion, & du ſentiment profond des agens, que la loi rigoureuſement exécutée eſt leur ſeule ſauvegarde, réſultent à la fois de l'exactitude & de la déciſion, de la modération & de l'énergie.

Les faits l'ont bien prouvé. Si l'on en excepte quelques hommes, qui, déja, ſont dépouillés du pouvoir, les agens les plus décriés ont trompé l'attente de la haine & de la peur combinées. On a commis à leur égard la même inconcevable faute qui, dans tout le cours de la révolution, a caractériſé ſes ennemis. On les a aigris ſur leurs erreurs, tout en exagérant leur puiſſance. Comme pour les engager à commettre des crimes, on s'eſt plaint d'avance de l'impunité, dont ils jouiraient. On les a bravés, mais en annonçant l'impoſſibilité de la réſiſtance. On leur a

montré le mépris, mais en leur garantiſſant la ſoumiſſion. Que l'on compare néanmoins leurs actes les plus violens, avec toutes les époques de la Révolution, que l'on conſidère que ces actes vont être annullés, & l'on bénira la conſtitution. L'on ſentira que, ſi dans de pareilles circonſtances, elle a pu offrir aux opprimés ſureté, protection, réparation des injuſtices, dans des tems plus calmes, elle donnera bonheur, repos, liberté. Malheur à celui qui voudrait ſe prévaloir de ſes formes mêmes pour la renverſer, & qui n'invoquerait la loi que pour retourner à la tyrannie!

Songez que c'eſt 5 mois après le 13 Vendémiaire, que la liberté de la preſſe eſt conſacrée, peut-être dans une trop grande latitude, mais par une diſcuſſion impoſante & impartiale, & accuſez la France, ſi vous l'oſez enſuite, d'être en révolution, ou ſous un deſpotiſme quelconque.

Le gouvernement exerce encore, il eſt vrai, ſur la bourſe & ſur les ſpectacles, une ſorte d'autorité inquiète & peut-être puérile; mais l'expérience & la dignité que donne le pouvoir, mettront dans peu ſans doute un

terme à ces erreurs minutieuses. Il perdra ces craintes qui, agrandissant leurs objets, rendent terrible ce qui ne serait que mépriſable. Il apprendra que le grand art est de gouverner avec force, mais de gouverner peu, d'avoir une main de fer, mais de l'employer rarement, de se servir de sa massue contre des ennemis redoutables, mais de ne pas en menacer ceux dont la petitesse rend ses efforts à la fois ridicules & infructueux. Si une faction insensée cesse d'entraver la marche du directoire, il ne sera plus forcé de lui opposer des adversaires ardens comme elle. Tous les hommes honnêtes, qui se rallieront sincérement à la République, seront appellés à la servir. Ils assureront le calme & la dignité d'une institution que d'inutiles efforts pourraient agiter encore, mais ne pourraient détruire.

Rien ne ramènera la terreur : mais rendons en graces aux circonstances, & non à ces vains déclamateurs, qui nous en prédisent le retour. Ce sont eux qui la provoquent. Ils injurient, ils outragent (*d*), ils vou-

(*d*) J'ai lu avec peine dans quelques journaux

draient effrayer ou irriter les hommes en place, que retiennent heureuſement, & leurs intérêts & leurs devoirs. Ils s'efforcent de mettre le gouvernement entre des meſures violentes & ſa déconſidération. Ils tournent contre lui juſqu'à ſes actes de juſtice. Rappelle-t-il un ancien ami de la liberté? Leurs feuilles menſongères ſe hâtent de publier qu'il balance à revenir dans ſa patrie, & qu'il ſe défie de ſes nouvelles inſtitutions. Ils ſacrifient à leur haine juſqu'à leur parti. Naguères un malheureux fut pris, ſe dérobant à une ſentence rigoureuſe. Ces hommes,

---

d'ailleurs eſtimés, & qu'il ne faut pas confondre avec ceux dont je parle ici, d'amères & violentes ſorties contre le gouvernement. J'obſerverai à leurs auteurs, qu'ils n'auraient pas employé ce ſtyle ſous l'ancien régime, d'où je conclus, prémierement, qu'ils ont tort de nous peindre le régime actuel, comme n'étant pas plus libre & moins vexatoire que celui de la Monarchie: & en ſecond lieu, qu'ils ont tort encore de croire qu'on doive moins de ménagemens à un gouvernement républicain, qu'à un Roi. Ce n'eſt pas comme Roi, mais comme gouvernement, qu'un Roi peut exiger des égards: & le Directoire, chargé d'adminiſtrer pour une grande nation, a droit à tout ce qu'il y avoit de raiſonnable dans le reſpect ancien pour la Royauté. La ſuperſtition ſeule doit en être retranchée, & la décence n'eſt pas la ſuperſtition.

comme pour lui ôter toute poſſibilité d'être abſous, ſe hatèrent de publier que ſon abſolution prouverait la légitimité de l'inſurrection de Vendémiaire, attachant ainſi à ſa mort l'honneur & la légalité du gouvernement, qui, heureuſement, ſut mépriſer leurs provocations. Jouets forcenés d'une rage aveugle, ils ne comptent pour rien le repos de leur patrie, ni la vie de leurs amis, &, ſi le Directoire était faible, ils le forceraient à être cruel.

L'étonnement ceſſe, & l'indignation redouble, lorſqu'on apprend qu'il y a parmi ces hommes des agens de Robeſpierre, qu'un des plus marquans d'entreux fut le Panégyriſte de Collot d'Herbois. Il ne faut pas ſe laſſer de répéter cette vérité terrible : il faut redire ſans ceſſe aux Français, que les inſtrumens féroces de l'ancienne tyrannie provoquent aujourd'hui, ſous des formes royaliſtes, la même terreur dont-ils furent les ſuppôts.

CHAPITRE VI.

Des objections tirées de l'expérience, contre la poſſibilité d'une République dans un grand Etat.

CEPENDANT il ſerait bien inutile de travailler à appaiſer, à rallier, à convaincre, ſi, comme nous le répétent tant d'échos infatigables, la République était impoſſible.

Tout ce qui n'a pas été paraît tel. L'hiſtoire ne nous offre point d'exemples d'une République de 25 millions d'hommes : on en conclut auſſi-tôt qu'une République de 25 millions d'hommes eſt une chimère.

Il me ſemble que c'eſt étrangement abuſer de l'expérience. Elle ne peut nous éclairer que ſur ce qu'elle nous montre. Ce qui n'a pas exiſté n'eſt pas de ſon reſſort. Il faut toujours qu'elle s'appuye ſur un fait, ou ſur une tentative, ce qui eſt un fait. Vouloir l'étendre ſur l'inconnu, c'eſt la déplacer de ſes baſes.

Quand on penſe que les Révolutions phyſiques de la terre, les calamités politiques des nations, les bouleverſemens des ſociétés, ont mis entre nous & tout ce qui remonte au-delà de quatre mille ans, une barrière inſurmontable, on eſt étonné de la préſomption des hommes, qui s'autoriſent de ce qu'ils n'ont pas vu, pour décider de ce qui eſt impoſſible, & qui croyent colorer leur arrogance en la mettant toute en négations.

Ils paraiſſent ſur-tout abſurdes, lorſqu'on réfléchit que l'argument qu'ils employent a été employé il y a cent ans, il y en a deux cent, il y en a mille, & qu'ainſi des théories antérieures ont ſucceſſivement argué d'impoſſibilité toutes les découvertes de l'eſprit & toutes les combinaiſons du hazard.

Avant la formation des grandes ſociétés, on affirmait, ſans doute, qu'une ſociété nombreuſe ne pouvait ſubſiſter, & l'on s'appuyait de l'expérience. Le vulgaire de chaque ſiècle cite avec emphaſe le paſſé contre l'avenir; celui qui lui ſuccède le voit démenti par l'évènement; mais en inſultant à ſon erreur, il l'imite, & déplaçant ſeulement ſes négations, il n'en pourſuit pas

moins, infatigablement, ſes proſcriptions prophétiques.

Si la Royauté, telle que nous l'avons vue en France, n'avait jamais exiſté, ſon impoſſibilité paraîtrait évidente. Quand on réfléchit à l'idée de confier à la volonté d'un ſeul la deſtinée de tous, on ſent qu'il ne lui manque que d'être neuve, pour paraître abſurde.

Si cette Royauté n'avait exiſté que dans de petits Etats, on ferait, contre la poſſibilité de conſtituer vingt-cinq millions d'hommes en monarchie, cent raiſonnemens ſpécieux.

Dans un petit état, dirait-on, il eſt moins dangereux de revêtir un ſeul homme du pouvoir ſuprême, parce que cet homme eſt, pour ainſi dire, ſous les yeux de tous. La pitié phyſique agit ſur lui, par la préſence de ſa victime. Il ne peut ſe faire aucune illuſion. S'il eſt cruel, c'eſt par cruauté; s'il eſt oppreſſeur, c'eſt par tyrannie. Dans un vaſte empire, il ſerait oppreſſeur ou cruel par faibleſſe : il ſe croirait bien-faiſant ou juſte, d'après le témoignage intéreſſé d'une claſſe environnante, & ſe donnerait ainſi à

lui-même des preuves des vertus qu'il n'aurait pas.

Dans un petit Etat, les fonctions du Prince resserrées dans les limites de ses possessions étroites, ne l'obligent point à déléguer ses pouvoirs : dans un grand pays, son autorité se corromprait en s'éloignant de sa source. On peut dire de l'injustice ce que dit Virgile de la renommée : *Vires acquirit eundo.*

L'avantage de la Royauté est que tout soit surveillé par un seul homme & se rapporte à un seul plan ; cet avantage disparaitrait dans une grande monarchie. Elle réunirait les inconvéniens d'une République par la multiplicité des agens, aux fléaux du despotisme par leur arbitraire.

Dans un petit Etat, le Prince ne peut soudoyer des armées nombreuses : ses forces militaires ne peuvent devenir des instrumens d'oppression : car ce n'est pas le nombre proportionnel des soldats, mais leur nombre positif qui est dangereux. Cent hommes n'en subjuguent pas dix mille : cent mille hommes en imposent à des millions. Le chef d'une monarchie étendue, obligé de tenir sur pied une telle armée, serait à la

fois tyran par elle & ſon eſclave. Il ne pourrait réſiſter lui-même à la puiſſance de cette maſſe. Une vaſte monarchie favoriſerait infailliblement le deſpotiſme guerrier.

Enfin l'opinion de ſes voiſins contient le ſouverain d'un petit pays : il en eſt entouré, quoiqu'il faſſe; il ne peut ni leur échapper, ni les braver, ni les oublier; ce frein deviendrait nul pour le monarque d'un vaſte empire; l'opinion ſe briſerait contre ſes frontières, & ne parviendrait jamais juſqu'à lui.

Je craindrais de fatiguer le lecteur, en détaillant plus au long tout ce qu'on pourrait alléguer en faveur d'un idée fauſſe : j'en ai dit aſſez pour prouver, que cette manière de raiſonner ne conduit qu'à l'erreur. On ne peut arguer d'impoſſibilité abſolue aucune forme de gouvernement. Ne reſſemblons plus à ces peuples ridicules, qui, dans leurs cartes géographiques, mettent au-delà des pays qu'ils connaiſſent, & ils ne connaiſſent que le leur, terres inhabitables, ſables, & déſerts.

Il en eſt des gouvernemens comme du corps humain. Pour qui le conſidére abſtraitement, il paraît ne pouvoir réſiſter un

ſeul jour aux chocs auxquels il eſt expoſé. Un célèbre anatomiſte n'oſait faire preſqu'aucun mouvement : il n'y en avait aucun, diſait-il, qui, vu la fragilité de notre ſtructure, ne mit notre vie en danger.

Les gouvernemens ſubſiſtent en dépit des théories, parce que dans toutes les nations, la maſſe veut eſſentiellement & preſqu'excluſivement le repos : elle ſe plie à tout ce qui eſt tolérable, &, par ſa flexibilité, elle rend tolérable ce qui d'abord ne l'était pas.

CHAPITRE VII.

Des avantages du Gouvernement Républicain.

SI toutefois, de ce qu'en dépit des Théories, tous les gouvernemens ſont poſſibles en pratique, l'on en voulait conclure que tous ſont indifférens, l'on tomberait dans une erreur groſſiére. Mon but a été de prouver, que, toutes choſes égales, la République, en France, par cela ſeul qu'elle eſt établie, devrait être préférée. Si j'avais voulu démontrer ſa prééminence abſtraite, j'aurais allégué mille raiſonnemens que je n'ai pas même indiqués.

J'aurais porté mes regards ſur l'hiſtoire: les Monarchies s'y diſtinguent des Républiques, par leur coloris uniforme & terne. Elles condamnent une grande partie de nos facultés & de nos eſpérances à l'inactivité. Or le repos eſt un bien, mais l'inactivité eſt un mal; les hommes veulent qu'on ne les agite pas, mais ils ne veulent point qu'on les

paralyſe : & ſi la Monarchie, par ſa nature, met d'inutiles entraves à l'activité, c'eſt déja, quoiqu'en diſent ceux qui ſpéculent ſur le ſommeil de l'eſpèce humaine, un vice immenſe dans la Monarchie.

J'aurais obſervé que cette inactivité eſt la ſource d'un de nos plus grands malheurs, d'un malheur qui n'eſt pas ſeulement politique, mais individuel, de ce ſentiment aride & dévorant, qui conſume notre exiſtence, qui décolore tous les objets, & qui, ſemblable aux vents brûlans de l'Afrique, deſſéche & flétrit tout ce qu'il rencontre. Ce ſentiment, que ne peuvent déſigner ni les langues anciennes, ni celle du ſeul peuple, qui fut libre, dans l'Europe moderne, avant les Français, naît principalement de cette privation de but, d'intérêts, & d'eſpérances, autres qu'étroites & perſonnelles. Il pourſuit, non-ſeulement l'obſcur ſujet des Monarchies, mais les Rois ſur leurs trônes, & les miniſtres dans leurs palais, parce que l'ame eſt toujours reſſerrée, lorſqu'elle eſt repouſſée dans l'égoiſme : il y a toujours quelque choſe de terne, de flétri, dans ce qui ne regarde que ſoi, dans ce qui n'émane pas de la nature

ture & ne marche pas vers la liberté. L'ambition, dans les Monarchies, lors même qu'elle veut s'élever au bien, eſt toujours refoulée vers elle-même. On ne peut s'oublier, on ne peut ſe livrer à l'enthouſiaſme, on n'eſt pas électriſé par la reconnoiſſance de ſes égaux, on ſe courbe devant les remerciemens d'un maître. On ſe ſent rapétiſſé de la petiteſſe environnante. Le honteux ennui marque de ſon ſceau tout ce qui n'eſt pas ou dégradé par la ſervitude, ou diſtrait par d'ignobles jouiſſances, ou préſervé de la contagion par l'étude & l'iſolement : &, ſi la République, qui s'éléve, éprouve encore tant d'entraves, & ſur-tout rencontre tant d'inertie, c'eſt à l'éducation monarchique qu'il faut s'en prendre. Les caractères ſont encore trop petits pour les eſprits : ils ſont énervés, comme les corps, par l'habitude de l'inaction ou par l'excès des plaiſirs. La liberté, qui s'établit, pour ainſi dire, malgré les hommes, ſent, preſqu'à chaque inſtant, plier entre ſes mains les inſtrumens dont elle ſe ſert.

J'aurais ajouté qu'aujourd'hui, plus que jamais, l'inactivité ferait un ſupplice pour un peuple accoutumé depuis ſix années à s'oc-

cuper des plus grands intérêts & à exercer toutes ſes forces dans la carrière immenſe qui vient de s'ouvrir devant lui. Ceux qui travaillent pour la Royauté gémiraient les premiers de leurs ſuccès. L'agitation de la route les étourdit ſur le but : mais à l'exception du petit nombre, qui continuerait à agir en opprimant, les autres ſe trouveraient accablés de l'immobilité à laquelle les condamnerait leur propre ouvrage.

La Monarchie, d'ailleurs, déplace plutot l'ambition qu'elle ne l'éteint : la ſortant de la route tracée par la loi, elle la pouſſe dans celle de l'arbitraire, mettant ainſi ſeulement plus de baſſeſſe dans l'agitation, condamnant l'eſpérance à la perſonnalité, & dégradant, tandis que l'ambition populaire élève, alors même qu'elle ényvre.

J'aurais recherché enfin, ſi la ſublime découverte du ſyſtême repréſentatif, en conſervant le but ſublime de l'ambition Républicaine, & en modérant ſa fermentation, n'établit pas un juſte milieu, & ſi, même, cet avantage n'eſt pas en raiſon de l'étendue d'une République, parce que la grandeur des objets fait diſparaître les petites paſſions,

exclut les petits moyens, & met entre les hommes, une distance, qui ne leur permet plus de s'absorber dans leurs différents, leurs intérêts ou leurs jalousies personnelles.

A l'objection répétée de la complication des ressorts, j'aurais répondu que le même nombre de ressorts est toujours nécessaire. La simplicité prétendue de la Monarchie est illusoire. Un Roi, comme tout pouvoir exécutif, est forcé de déléguer sa puissance, & la Royauté ne fait que rendre ces délégations inévitablement arbitraires & souvent absurdes.

Aux abus de la liberté, j'aurais opposé les abus de la puissance. La puissance est plus ényvrante que la liberté. Une puissance très-étendue est par elle-même une chose abusive : tout ce qui en découle doit se ressentir de sa source : enfin l'abus de la puissance, promettant des plaisirs & plus nombreux & moins définis, offre beaucoup plus de tentations que l'abus de la liberté.

J'aurais eu à développer un avantage trop peu remarqué, de la République sur la Monarchie, c'est la conservation des formes libres.

On reproche fréquemment aux Républi-

ques de déguiſer l'oppreſſion & de proſtituer les noms les plus ſaints à la plus affreuſe tyrannie; c'eſt ſans doute un grand mal: mais ceux, qui, dans cet abus, ne voyent qu'un mal, me paraiſſent n'enviſager qu'un côté de la queſtion.

On connaît aſſez le pouvoir des mots ſur les hommes. Ce pouvoir eſt quelquefois bien funeſte, mais il a ſouvent une grande utilité.

Les mots ont ſur nous une telle influence qu'ils ramènent les idées. Séparés d'elles, par une cauſe étrangère, ils s'y rejoignent, dès que la cauſe n'exiſte plus. Les formes perpétuent l'eſprit, & bien qu'elles puiſſent être horriblement perverties, elles reſſemblent à ces arbres qu'il eſt facile de plier, mais dont l'élaſticité les redreſſe, lorſqu'on ceſſe de les comprimer.

Les formes républicaines conſervent une ſorte de tradition de liberté, qui ſe rattache au vrai, après les interruptions cauſées par la tyrannie; les formes deſpotiques, au contraire, conſacrent l'eſclavage, de manière que l'eſprit ſervile ſurvit à la ſervitude, & que la chûte d'un maître ne trouve dans

le cerveau des eſclaves, aucune fibre qui rétentiſſe à l'indépendance.

Si les horreurs de Robespierre s'étaient exercées au nom d'un droit divin, d'une ſoumiſſion implicite, ou même au nom de l'ordre & du repos, prétexte des monarchies, le 9 Thermidor, ne rencontrant que les idées de droit divin, de ſoumiſſion implicite, aurait arrêté les maſſacres, mais n'aurait pas rappellé la liberté.

Ce n'eſt pas faute de révolutions, que les peuples de l'Aſie n'ont jamais été libres; c'eſt faute d'avoir eu des mots & des formes, qui, à l'inſtant même ou le joug était briſé, leur montraſſent un autre but, que celui de ſe replacer ſous un joug nouveau.

J'aurais appliqué les mêmes obſervations à la morale. A cet égard auſſi, les formes ramènent le fonds. La corruption s'encourage par l'exemple & diminue en ſe déguiſant. On ſe dégoute du vice quand ſon réſultat n'eſt que la contrainte. On entre dans le ſérieux d'un rôle qu'il faut jouer ſans ceſſe & adroitement, & l'on devient par habitude, ce qu'on voulait d'abord paraître par hypocriſie. La République ne peut pas ſub-

ſiſter ſans de certains genres de moralité; mais comme tout dans la nature tend à ſe conſerver, elle ramène les genres de moralité qui ſont néceſſaires à ſon exiſtence.

J'aurais enſuite obſervé, que la théorie de la monarchie n'eſt pas une idée iſolée, mais qu'elle eſt liée intimément à une queſtion tout autrement importante, & dont les conſéquences s'étendent ſur toutes les branches de l'ordre ſocial, je veux dire, l'hérédité, l'inégalité des rangs. Un Roi ne peut exiſter ſans nobleſſe. Il faut donc examiner les avantages & les inconvéniens de l'hérédité.

L'un de ſes premiers avantages, c'eſt d'établir, dit-on, une ſorte de gouvernement d'opinion, de ſubordination d'égards, qui diſpenſe le gouvernement proprement dit, d'employer ſes moyens directs, & qui, préparant à la ſoumiſſion la maſſe du peuple, peut ſeule l'y maintenir.

Il me ſemble qu'on s'exagère beaucoup l'empire des ſouvenirs ſur la multitude. Les ſouvenirs ſont une monnoye, qui n'a guères cours que dans les claſſes intéreſſées à lui conſerver une valeur. Ces claſſes ſeules ſont capables de reſſentir ce qu'on appelle de la

conſidération. Il faut à l'ame un haut dégré de rafinement pour s'ouvrir à cette eſpèce de ſuperſtition erronée, mais délicate, dont la chevalereſque exiſtence ſe compoſe des nuages du paſſé. Les ames groſſières y ſont fermées, comme à toutes les ſenſations modifiées, compliquées, vagues, & mélancoliques. Celles qui en ſont ſuſceptibles, n'ont pas beſoin de ce frein : elles ne le ſeraient pas moins d'un reſpect plus raiſonné.

Quant au peuple, ce qu'il reſpecte, c'eſt la puiſſance. S'il paraît attacher à l'idée de la nobleſſe, un ſentiment de vénération plus profond que celui qu'il témoigne même aux parvenus puiſſants, c'eſt qu'il croit plus à la durée de la puiſſance dans les nobles. Ce n'eſt pas ſur le paſſé, mais ſur l'avenir que ſe porte ce ſentiment : ce n'eſt pas de la mémoire, mais de la prévoyance. La preuve en eſt, que, lorſqu'il eſt convaincu que la nobleſſe eſt pour jamais ſéparée du pouvoir, le preſtige ſe diſſipe auſſi-tôt. On n'a qu'à voir comment, dans les pays les moins libres, il traite ces nobles, dépouillés & ſans patrie, quelques ſoyent les noms qu'ils trainent dans leurs malheurs. Or l'habitude de

voir la puiſſance attachée à de certaines charges, au lieu de la voir unie à de certains noms, produirait ſur le peuple l'effet de la nobleſſe, c'eſt à-dire, la conviction que le pouvoir eſt irrévocablement là.

Pour que la nobleſſe ait de l'influence ſur la claſſe qu'il faut contenir, une puiſſance durable lui eſt donc néceſſaire, & avec une puiſſance durable la nobleſſe devient inutile.

Le ſeul avantage inconteſtable de l'hérédité, eſt de conſerver dans l'adminiſtration, un eſprit uniforme, ou qui du moins, ne ſe modifiant qu'inſenſiblement, s'oppoſe à tout changement bruſque & prévienne toute convulſion : mais cet avantage ſe retrouve, & même à un bien plus haut degré, dans une forme de gouvernement, qui, renouvellant par partie lès dépoſitaires de l'autorité, fait de l'autorité elle-même un être abſtrait, immortel & immuable.

Après avoir ainſi réfuté les avantages apparens de l'hérédité, j'aurais fait reſſortir ſes inconvéniens réels.

Ceux qui repréſentent l'hérédité comme l'effet & le complément de l'inégalité naturelle, avancent un groſſier ſophiſme; c'eſt

au contraire la deſtruction de cette inégalité, c'eſt un nivellement en ſens inverſe.

Eſt-ce un bien que l'inégalité naturelle? reſpectez-la dans vos inſtitutions. Laiſſez entre les hommes la diſtance des facultés, des talens, de l'induſtrie. Cette diſtance n'irrite pas, parce qu'elle paraît toujours poſſible à franchir. Un ſentiment profond dit à l'homme, que la volonté ferme, le courage, la méditation peuvent le placer à tous les rangs. Lorſque ſa fierté ne l'élève pas, ſon indolence l'endort, & ſon amour propre le conſole, en careſſant cette vague & flatteuſe poſſibilité. Il ne frémit pas, eſclave déſarmé; il ſe livre au repos, après avoir volontairement dépoſé ſes armes.

Eſt-ce un mal que cette inégalité? pourquoi donc élever, à côté d'elle, une nouvelle inégalité qui ne la détruit pas, mais qui l'attaque? Faire du hazard une puiſſance ennemie de la nature, n'eſt-ce pas doubler le danger des chocs? pour établir l'ordre, vous imaginez deux forces contraires, dont l'une écraſe par ſa maſſe, dont l'autre bouleverſe par ſa violence? exiſte-t-il ſi peu d'élémens de diſcorde, qu'il en faille créer un

nouveau, qui, ne pouvant s'allier à nul autre, les éloigne, les diviſe, les tienne dans un éternel & convulſif mouvement?

Les Royaliſtes en appellent, contre la République, à l'hiſtoire; j'en aurais appellé, à l'hiſtoire auſſi, contre l'hérédité.

Cette inſtitution a dans chaque ſiècle, excité une révolte, allumé une guerre, cauſé un maſſacre. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Italie, nous montrent également les payſans courant aux armes contre les Seigneurs. Par-tout nous voions l'eſpèce humaine proteſter, en traits de ſang, contre cette inſulte faite à ſes droits. La Jacquerie, les Anabaptiſtes, les Levellers, & tant d'autres, ſe ſont levés ſucceſſivement. La cruauté, attribut des eſclaves, a déshonoré leur cauſe. La Réligion les a égarés. Mais une inſtitution qui a cauſé tant de calamités, eſt elle une inſtitution protectrice?

Tout ce que vous dites pour l'hérédité, les anciens le diſaient pour l'eſclavage, & les Ilotes feſaient trembler Sparte, qui les aſſaſſinait pour les contenir, & Spartacus épouvantait Rome.

Tout ce que vous dites pour l'hérédité,

les Patriciens le disaient dans le Sénat, & ; depuis Sp. Cassius jusqu'à César, les factions déchirèrent la République, & les Plébéiens, toujours soulevés contre l'oppression, finirent par anéantir la liberté.

Tout ce que vous dites pour l'hérédité, les Colons le disent dans le Code noir, & les nègres, sans cesse, ensanglantent les colonies, & les horreurs, qu'ils commettent, nous font rougir de l'homme, & détester presque autant les opprimés que les oppresseurs.

Ne vous y trompez pas : ces crimes ne sont pas ceux de la liberté qui reclame, mais de la tyrannie qui envahit : la liberté n'est qu'une défense, les privilégiés sont les aggresseurs.

Enfin, quand l'hérédité n'entrainerait point ces inconvéniens terribles, il y aurait encore à faire contre ce système un raisonnement bien décisif, c'est qu'il ne peut plus se relever.

Les rois, les grands, & ceux qui les défendent semblent ignorer la puissance des idées. Accoutumés à ce que des forces visibles dominent d'invisibles opinions, ils ne

ſentent pas que c'eſt à ces opinions que cette force eſt due. L'habitude les rend indifférens ſur le miracle de l'autorité. Ils voient le mouvement, mais comme ils méconnaiſſent le reſſort, la ſociété ne leur paraît qu'un groſſier méchaniſme. Ils prennent le pouvoir pour une cauſe, tandis que ce n'eſt qu'un effet, & ils veulent ſe ſervir de l'effet contre la cauſe.

C'eſt cependant aux idées ſeules que l'empire du monde a été donné. Ce ſont les idées qui créent la force, en devenant ou des ſentimens, ou des paſſions, ou des enthouſiaſmes. Elles ſe forment & s'élaborent dans le ſilence; elles ſe rencontrent & s'électriſent par le commerce des individus. Ainſi ſoutenues, complettées l'une par l'autre, elles ſe précipitent bien-tôt, avec une impétuoſité irréſiſtible.

Jamais une idée miſe en circulation n'en a été retirée (*e*). Jamais une révolution

(*e*) Quelques hommes, aſſez éclairés pour avoir renoncé à combattre les idées par la force, croient encore qu'on peut les combattre par d'autres idées, & imaginent en conſéquence d'oppoſer aux vérités, qu'ils re-

fondée ſur une idée n'a manqué d'en établir

gardent comme dangereuſes, des préjugés, qui leur ſemblent ſalutaires.

C'eſt la grande reſſource qu'indiquent aujourd'hui aux Rois les écrivains de leur parti. Quand le temps détruit un préjugé, dit l'un des plus remarquables d'entr'eux, un législateur ſage doit le remplacer auſſi-tôt par un autre.

C'eſt une erreur. Il faut obſerver d'abord que les idées ſont indépendantes des hommes. Comme tout dans la nature, elles ont leur marche, leurs progrès, leurs développemens. Elles ſe forment des ſenſations, des expériences, des événemens, toutes circonſtances extérieures, qui ne nous ſont nullement ſoumiſes.

Il eſt donc impoſſible d'établir des idées, que la force des choſes n'amène pas, de faire rétrograder celles que la force des choſes a amenées, ou de rendre une valeur à celle dont le règne eſt paſſé.

Les idées qu'on veut ainſi créer pour ſon uſage, étant ſans aucune relation avec celles qui exiſtent néceſſairement, ne peuvent s'allier à rien, ni jetter aucune racine. Elles ne forment point un tout, & de la ſorte, étant iſolées & ſans appui, elles ne tardent pas à diſparaître.

Elles reſſemblent à ce patriotiſme d'imitation, à l'aide duquel on croit rétablir l'égalité, entre des ſoldats ſans patrie, & ceux qui défendent la leur.

Un prémier déſavantage des préjugés eſt par conſéquent de ne pouvoir être employés, lorſqu'on en a beſoin, & de manquer préciſément à l'époque, où ils ſeraient le plus néceſſaires.

Un ſecond inconvénient, c'eſt l'impoſſibilité de les diriger, & de prévoir leurs réſultats. Comme ce n'eſt

l'empire, à moins que l'idée ne fut incom-

---

qu'en briſant la chaîne du raiſonnement, en fauſſant l'eſprit, en l'empêchant de marcher, ſelon ſa deſtination, du principe à la conſéquence, qu'on lui donne un préjugé, on ne peut jamais être ſur, que cette opération, qu'on lui fait faire, ne ſe répétera pas ſans ceſſe, ni ſavoir quelle conclusion tirera de ce préjugé celui qui l'a adopté. On a donc à craindre, des idées fauſſes, non ſeulement leurs réſultats immédiats & naturels, qui ſont ordinairement funeſtes, mais tout ce qui paraît le moins en reſulter. Qui peut tracer la route que ſuivra un eſprit ſorti de celle de la raiſon? la vérité eſt une, mais l'erreur eſt multiforme. Une idée fauſſe eſt une impulſion déſordonnée dont la direction eſt incalculable. En donnant cette impulſion, & par l'effort même qu'il a fallu faire pour la donner, on s'eſt mis hors d'état de la conduire. Qui garantira qu'un eſprit, qui ne ſuit plus la direction juſte, ne s'écartera pas de nouveau de celle qu'on a voulu lui ſubſtituer? Pourquoi tirerait-il de l'idée, qu'on lui a fait adopter, une conſéquence plus raiſonnable, que de celle dont on lui a fait tirer une conſéquence fauſſe? Il y a, au contraire, une cauſe de plus, pour qu'il tombe dans une nouvelle erreur, puiſqu'il en a pris l'habitude. Les préjugés par leur eſſence doivent échapper, ſans ceſſe, à qui veut les employer.

Tout au plus on peut profiter de ceux qui ſont établis depuis longtems, parce que l'expérience, ſuppléant à la logique, apprend les conſéquences qu'en tirent ceux qui les admettent. Mais cet avantage lui-même eſt bien éphémère, d'abord, parce que les hommes tendent toujours au vrai, & que les idées fauſſes perdent chaque jour du terrein; enſuite parce que les progrès de la vérité, modifiant même ces idées,

plette. Alors la révolution n'était qu'un ſymptome avantcoureur d'une criſe, & elle s'eſt achevée dès-que l'idée complette eſt revenue à la charge (*f*).

Celle de l'égalité eſt une idée mère, qui n'a jamais été tout-à-fait expulſée du cœur de l'homme. Il a mêlé cette idée à tout. Il n'y a pas une Religion naiſſante, qui ne l'ait conſacrée, & il a toujours fallu, que la fraude ſacerdotale dénaturât l'inſtitution, pour l'en écarter.

L'origine de l'état ſocial eſt une grande énigme, mais ſa marche eſt ſimple & uniforme. Au ſortir du nuage impénétrable, qui couvre ſa naiſſance, nous voyons le

---

en détruiſant leur enſemble, changent indirectement l'effet de celles qu'ils n'attaquent pas encore de front.

(*f*) Ce qui trompe quelquefois ſur le ſuccès des Révolutions, que produiſent les idées, c'eſt qu'on prend des acceſſoires pour le but principal. Ainſi par exemple on croit que la Révolution d'Angleterre, en 1648, a échoué, parce que la Royauté a été rétablie. Mais ce n'était pas l'idée de la République, qui avait cauſé la Révolution, c'était celle de la liberté religieuſe. La République n'était qu'un acceſſoire, & l'acceſſoire a été manqué. L'idée dominante, le repouſſement de la théocracie catholique, a pleinement triomphé.

genre humain s'avancer vers l'égalité, ſur les débris d'inſtitutions de tout genre (*g*).

Chaque pas qu'il a fait dans ce ſens, a été ſans retour. Si quelquefois on croit appercevoir un mouvement retrograde, c'eſt qu'on prend le combat pour une défaite, & l'agitation de la mêlée pour la fuite.

Voyez d'abord des Caſtes proſcrites, immondes, privées de l'exiſtence même qui ſemble inſéparable de tout être humain. Cette diſtinction odieuſe eſt reléguée chez quelques Tribus, à demi détruites, qui ne ſont plus des nations.

Voyez enſuite l'eſclavage (*h*), moins révol-

(*g*) Un ouvrage comme celui-ci ne permet ni d'établir, ni même d'expoſer aucun ſyſtéme. Mais il y aurait une ſuperbe hiſtoire à faire, de la marche de la ſociété, & l'on pourrait démontrer par mille preuves, ce que deux grands hommes ont affirmé, l'un (Boulanger) pour le paſſé, d'après les traditions de l'antiquité, l'autre (Condorcet) pour l'avenir, d'aprés des raiſonnemens abſtraits. On voit, ce me ſemble, clairement, dans les annales des peuples, l'eſpèce humaine ſe raſſemblant après un bouleverſement phyſique, & ſous une théocracie écraſante, ſe mettant, pour ainſi dire, en marche, par une impulſion irréſiſtible & inapperçue, & regagnant lentement & par de terribles ſecouſſes tous les droits qu'elle avait perdus.

(*h*) Il faut obſerver que c'eſt preſque toujours par tant

tant que la proscriptions des Castes. Il a disparu sans retour chez tous les peuples civilisés.

La féodalité, moins terrible que l'esclavage, lui avait succèdé. Elle s'est écroulée de même, & irrévocablement.

Elle avait été remplacée par la noblesse. Aujourd'hui s'évanouit la noblesse, chez le premier peuple de l'Europe, &, chez ce peuple, du moins, elle ne se relèvera plus.

On croit pouvoir recomposer son prestige, en la décorant du nom spécieux de magis-

---

un grand mal, que les Révolutions qui tendent au bien de l'humanité, s'opérent, & que, plus la chose à détruire est pernicieuse, plus le mal de la Révolution est cruel. Ce qui a détruit l'esclavage, ce sont des institutions, qui nous ont fait acheter ce bienfait par 15 siecles d'abatardissement, & de calamités de tout genre. Mais la marche de l'espèce humaine, à la fois retardée & favorisée par ces institutions, n'a pas été détournée. Aujourd'hui, ces institutions tombent, sans que l'esclavage se relève. Le fléau passe, le bien reste. Ce qui a détruit la féodalité, ce sont des expéditions insensées & sanglantes, qui ont dépeuplé la plus belle partie de l'Europe. Ce qui a fait évanouir la noblesse, c'est une Révolution, qui, pendant 15 mois, a couvert de cadavres & de ruines l'empire le plus civilisé de la terre.

trature héréditaire. C'eſt vouloir une nouvelle ſecouſſe.

Il faut enfin céder à la néceſſité qui nous entraine, il faut ne plus méconnaître la marche de la ſociété, ne plus amener, par de vains efforts, des luttes ſanglantes, ne plus trouver une conſolation, à marquer chaque défaite par de grands malheurs, ne plus faire acheter aux hommes leurs droits par des crimes, & par des calamités.

Je me ſuis refuſé aux développemens qu'exigeraient ces idées, parce que, je le repéte, je n'écris contre aucune forme de gouvernement, mais contre toute eſpéce de révolution nouvelle. Je n'invite aucun état monarchique a ſe républicaniſer, mais j'adjure, au nom de tous les intérêts, de tous les calculs, de tous les enthouſiaſmes, au nom de tous les malheurs à prévenir, de toutes les bleſſures à fermer, les Français de ne pas revolutionner contre la République.

CHAPITRE VIII.

Conclusion.

J'ai tâché dans ces feuilles de rattacher à la République les hommes que peuvent en éloigner des souvenirs douloureux, des calculs qui me semblent erronés, une vanité qui me paraît puérile, des espérances dont la fausseté m'est démontrée. J'ai cru du devoir de tout ami de la liberté de faire ressortir tout ce qui peut rallier à un gouvernement, de l'existence duquel la liberté dépend aujourd'hui. Qu'il me soit permis maintenant de m'adresser à ce gouvernement lui-même, & aux écrivains qui le défendent.

J'oserai représenter au premier, que le danger le plus imminent qui le menace, ne vient pas de ses ennemis; il vient de certaines habitudes révolutionnaires, qui font le renversement de tous les principes, la perversion de toutes les opinions, & qui pèsent sur la société en masse, & sur chaque individu en particulier, à toutes les heures, & sous toutes les formes.

Ces habitudes ne ſont pas le réſultat de la tyrannie des Decemvirs, mais de la maladreſſe des honnêtes gens. Ce qui a fait en France le plus grand mal, le mal le plus difficile à réparer, a été préciſément l'impatience de faire le bien.

Robeſpierre tuait, mais il ne ſéduiſait pas. L'opinion qu'il écraſait n'était pas égarée. Elle reſtait au fond des cœurs, fortifiée par l'horreur même de l'opreſſion. Les honnêtes gens, au contraire, en ſéviſſant révolutionnairement contre les brigands révolutionnaires, ont corrompu l'opinion dans ſa ſource. Ils ont conſacré l'illégalité, en la feſant ſervir au bien. Ils auraient dû profiter de toutes les calamités, effets de l'arbitraire, pour en graver la haine profondément dans toutes les ames, pour y imprimer en traits inéffaçables la conviction qu'il ne peut faire que du mal. Ils ont négligé cet immenſe avantage, & par une trompeuſe expérience, ils ont prouvé que l'arbitraire pouvait être utile.

C'eſt une choſe infiniment plus dangereuſe de révolutionner pour la vertu, que de révolutionner pour le crime.

Lorſque des ſcélérats violent les formes contre des hommes honnêtes, on ſait que c'eſt un délit de plus. On s'attache aux formes, par leur violation même; on apprend en ſilence, & par le malheur, à les regarder comme des choſes ſacrées, protectrices & conſervatrices de l'ordre ſocial. Mais lorſque des hommes honnêtes violent les formes contre des ſcélérats, le Peuple ne ſait plus où il en eſt; les formes & les loix ſe préſentent à lui comme des obſtacles à la juſtice. Il contracte je ne ſais quelle habitude, il ſe bâtit je ne ſais quelle théorie d'arbitraire équitable, qui eſt le bouleverſement de toutes les idées; car dans le corps politique, il n'y a que les formes qui ſoient ſtables, & qui réſiſtent aux hommes. Le fonds même, c'eſt-à-dire, la juſtice, la vertu, peuvent être défigurées. Leurs noms ſont à la merci de qui veut les employer. Robeſpierre peut invoquer la patrie, la liberté, la morale, comme Lanjuinais.

Lorſque le tyran faiſait faire des hymnes, qui avaient pour refrein, *point de pitié; du ſang, du ſang*, on ſavait qu'il était un monſtre, & l'horreur du ſang & l'amour de

la pitié se fortifiaient de l'exécration qu'il inspirait : mais lorsque des hommes probes & humains, entraînés par un sentiment aveugle d'indignation, ont adopté des chants où l'on parlait de *faire des hécatombes*, on a pu croire que *faire des hécatombes* était une action louable ; ainsi la justice & l'humanité se sont affaiblies, par la confiance même que l'on avait pour leurs plus vertueux défenseurs.

Il est résulté de là qu'un trait distinctif du caractere & de l'opinion du moment, un trait commun à tous les partis, c'est que l'on ne hait pas l'arbitraire en lui-même, la premiere chose qu'il faille haïr dans un pays libre, mais seulement tel ou tel arbitraire, qui contrarie nos impulsions ou nos intérêts. Tant que cette disposition durera, rien ne sera stable ; la Constitution même ne sera qu'une brochure, que chaque parti pourra fermer à son gré.

Je crois avoir prouvé que je ne méconnais point l'empire des circonstances. Mais on ne doit pas oublier combien dans ce genre l'abus est facile. Si l'on n'y prend garde, il y aura toujours des circonstances

à invoquer contre les principes. Les factions marcheront de circonſtances en circonſtances, ſans ceſſe en dehors de la loi, tantôt avec des intentions pures, tantôt avec des projets perfides, demandant éternellement de grandes meſures, au nom du Peuple, de la liberté, de la patrie.

C'eſt au gouvernement à déraciner cette habitude, qui perpétuerait la révolution. Il en a les moyens, il en a l'intérêt. Dans tout ce que le ſalut public exige, il y a deux manières de procéder, l'une légale, l'autre arbitraire. A la longue, c'eſt toujours de la premiere, lors même qu'elle ſerait la plus lente, que le gouvernement ſe trouve le mieux. Elle ſeule peut lui donner une dignité & une force durables.

L'uſage de l'arbitraire dénature les gouvernemens, & les met dans la claſſe des factions. Les Français, depuis ſix ans, ſe combattent avec des armes empoiſonnées, & s'étonnent enſuite de ce que leurs combats ſont meurtriers, au lieu d'être déciſifs. Eh! dépoſez d'abord ces armes funeſtes! rentrez dans l'obſervance des loix, & lorſque vous vous reconnaîtrez mutuellement

pour des hommes qui ont les mêmes droits, & doivent être protégés par les mêmes formes, vous ſerez déjà bien rapprochés : vous vous attaquerez avec bien moins d'acharnement ; vos défaites ſeront moins ſanglantes, vos victoires moins déshonorées. Tant que vous conſidererez l'arbitraire comme un inſtrument qu'il ne faut qu'arracher à votre ennemi, pour vous en ſervir, votre ennemi s'efforcera de vous l'arracher ; & jamais la lutte ne ſera terminée, parce que les moyens arbitraires ſont inépuiſables.

Aujourd'hui une ſource épouvantable d'arbitraire eſt encore ouverte : il eſt inſtant de la tarir. La plupart des loix révolutionnaires ne ſont point abrogées. Cependant l'ouvrage de Robespierre a-t-il pu lui ſurvivre, ou les législateurs de la France ont-ils penſé que les Décrets d'un tel monſtre, n'ayant jamais été légitimes, ne méritaient pas d'être annullés ? Ce ſilence peut avoir des effets terribles ; je frémis, je l'avoue, lorſque je vois, même pour des objets de peu d'importance, citer des loix promulguées depuis le 31 May juſqu'au 9 Thermidor. Hâtez-vous de les frapper du néant, que leur

origine exige. Donnez à toutes celles qui ſont juſtes & néceſſaires, une ſanction nouvelle, & briſez les autres : juſqu'alors aucun citoyen ne pourra dormir en paix. Le glaive des Décemvirs paraîtra toujours ſuſpendu ſur toutes les têtes. Soyez ſévères, mais ſoyez clairs : vous êtes aſſez forts pour n'avoir pas beſoin de dreſſer des embuſcades. Diſtinguez ce que vous voulez conſerver de ce que vous repouſſez avec une horreur qui vous honore, & qu'il n'y ait plus dans votre code de ces loix occultes qui planent dans les ténèbres, que l'innocent oublie, & que le ſcélérat conſerve pour le moment de ſon pouvoir.

Quant aux écrivains qui ſe conſacrent à la défenſe de la République, qu'ils apprennent enfin à diſtinguer les fonctions du gouvernement des devoirs de l'individu.

Le gouvernement ne peut entrer dans toutes les nuances des opinions. Il ne peut rechercher, ſi, parmi ceux qui ne croyent pas à la République, il eſt des amis de la liberté. Il doit regarder tous ceux qui ne ſont pas attachés à la Conſtitution actuelle de la France, ſinon comme des ennemis,

du moins, comme des hommes qu'il faut obſerver.

Le devoir des individus eſt tout différent. Le gouvernement ne peut voir qu'en maſſe ; ils doivent voir en détail. Il ne peut négliger aucune cauſe de précaution, ils doivent raſſembler tous les motifs de tolérance. Il ne peut employer que des moyens de répreſſion & de force ; ils doivent mettre en uſage tous ceux de raiſonnement & de perſuaſion.

Dans le gouvernement, l'indulgence qui apprécie tous les ſyſtêmes & conçoit toutes les opinions, ſerait faibleſſe. Dans les particuliers, la ſurveillance, qui dévine tous les complots, & en impoſe à toutes les déviations, ſerait le déchirement de tout lien ſocial.

Il faut que tous deux reſtent dans la carrière qui leur eſt propre. Aujourd'hui que la République eſt établie, le gouvernement doit tout faire plier devant le ſyſtême Républicain : mais les amis de la liberté doivent tout eſſayer pour ramener ceux que le gouvernement comprime. C'eſt à eux à démêler les différences les plus légères, les plus

imperceptibles nuances, à distinguer soigneusement celui qui haït la liberté de celui qui n'a que le malheur de ne pas y croire, celui qui n'y croit pas de celui qui redoute l'anarchie. Ils doivent diviser l'armée ennemie pour y reconnaître d'anciens alliés, ou y acquérir de nouveaux transfuges. Ils doivent ranger sous autant d'étendarts différens, ceux que différens motifs animent, l'homme sensible accablé par ses regrets, l'homme timide effarouché par ses craintes, le philosophe séduit par ses spéculations, ou arrêté par ses doutes, l'esclave de l'habitude, l'ami du repos, celui de l'ordre. Ils doivent enfin n'exclure & ne repousser que les partisans dégradés du Despotisme pur, ou les sectateurs féroces du crime.

Ceux-là seuls sont sans ressource : mais qui raisonne, peut être convaincu, qui sent, adouci, qui tremble, rassuré. Il est des argumens pour tous les esprits, des accens pour tous les cœurs, des calculs pour tous les intérêts.

N'imitez pas ces satellites grossiers qui recrutent l'armée qu'ils attaquent, qui présentent la vérité de manière à révolter la

raiſon, la liberté, de manière à flétrir l'ame, l'eſpoir, de manière à inſpirer la terreur. Ils forcent toutes les paſſions, tous les ſentimens, & toutes les craintes, à ſe réunir contre le ſyſtême qui a le malheur d'être défendu par eux. Ils croyent avoir bien mérité de la République, lorſqu'ils lui ont trouvé, lorſqu'ils lui ont fait, un ennemi de plus.

Vous, parcourez, l'olivier en main, les plaines qu'ils ont ravagées. Vous découvrirez des amis, là ou ils ne cherchent & ne rencontrent que des victimes & des captifs.

Et vous, Français, tous également déteſtés par les ennemis de la République, ſoit que vous l'ayez ſoutenue par votre courage, ou ſanctionnée par votre préſence, ralliez-vous. Il s'agit de prononcer entre l'abrutiſſement de l'homme & ſa réhabilitation, entre la ſuperſtition & les lumières, entre le onzième ſiècle & le dix-neuvième. Il s'agit de plus encore, de plus, non pour les hommes, qui préférent la mort à la ſervitude, mais pour ces ames égoiſtes & timides, qui ne demandent que le repos & qui ne ſentent pas que le repos ſous le deſpo-

tiſme n'eſt que l'impuiſſance dans le déſeſpoir; il s'agit de trouver ce repos dans la République ou de recommencer, en ſens inverſe, la route terrible que la France a parcourue, & de retourner à la tyrannie, en remontant le fleuve de ſang qu'on a vu couler au nom de la liberté.

TAYLOR INSTITUTION
21 MAR 1960
OXFORD
LIBRARY

TABLE
DES MATIÉRES.

PRÉFACE. page 3
CHAPITRE I. *Des hommes qui ont attaqué la Convention.* 7
CHAPIRTE II. *De la force que les circonſtances actuelles donnent au Gouvernement.* 19
CHAPITRE III. *Des maux actuels de la France.* 37
CHAPITRE IV. *Des reſſentimens & des maux irréparables.* 56
CHAPITRE V. *Du rétabliſſement de la terreur.* 59
CHAPITRE VI. *Des objections tirées de l'Expérience, contre la poſſibilité d'une République dans un grand Etat.* 73
CHAPITRE VII. *Des avantages du Gouvernement Républicain.* 79
CHAPITRE VIII. *Concluſion.* 99

ERRATA.

page 9 ligne 9, aiſémen-, *liſez* aiſément
ibid. ligne 10, trout, *liſez* trou-
page 12 ligne 23, aiſſaient, *liſez* laiſſaient
ibid. ligne 24, lcaient, *liſez* caient
page 26 ligne 3, ſes, *liſez* ces
page 49 ligne 8, ouvrit, *liſez* rouvrit
page 50 ligne 1, devenir, *liſez* redevenir
page 52 ligne 25, leur, *liſez* leurs